



Faits et chiffres
Pharmacies suisses
2020

Par souci de lisibilité, il est fait usage, dans la présente publication, du masculin générique pour désigner les personnes des deux sexes.

Chère lectrice, cher lecteur



En immobilier, on aime à rappeler que l'emplacement est le critère le plus important. Dans le domaine de la santé, le nouveau mantra c'est: économiser coûte que coûte. Vraiment? Les 1806 équipes officinales de Suisse préfèrent accorder la priorité à des valeurs plus importantes: instaurer la confiance, offrir des conseils personnalisés et proposer des solutions. En 2019, la population nous a confortés dans nos choix: en seulement 60 jours, plus de 340 000 signataires se sont exprimés en faveur de soins médicaux de premier recours fonctionnels, contre les coupes que le Conseil fédéral entend pratiquer dans les soins médicaux de base. Il n'est absolument pas question d'éluider la nécessité de faire des économies. Bien au contraire: non contentes d'être des intervenantes de première ligne pour toute question relative à la santé sans grever les primes, les pharmacies sont également les premières à contribuer à diminuer les coûts de la santé. Alors, plutôt que pratiquer des coupes absurdes, ne serait-il pas plus sage de soutenir les facteurs d'économie que sont les pharmacies? Les faits et chiffres que vous allez découvrir parlent d'eux-mêmes (et en notre faveur).

Fabian Vaucher
Président de pharmaSuisse
Société Suisse des Pharmaciens

Table des matières

Les pharmacies sont le premier point de contact pour les questions liées à la santé.

		Page
Fait n° 1	Plus de 22 000 personnes sont salariées d'une pharmacie. Nombre d'employés dans les pharmacies	10
Fait n° 2	Le nombre de pharmacies par habitant est en diminution constante. Nombre de pharmacies pour 100 000 habitants	12
Fait n° 3	On consulte plus souvent son pharmacien que son médecin. Nombre de visites en pharmacie et chez le médecin	13
Fait n° 4	Un réseau officinal dense permet d'assurer l'accessibilité des soins de santé. Densité de pharmacies et de médecins rapportée à la remise de traitements 2018	14
Fait n° 5	Par rapport au reste de l'Europe, la Suisse offre une faible densité de pharmacies. Densité des pharmacies par rapport au reste de l'Europe 2018	16
Fait n° 6	Sur un marché disputé, les pharmacies évoluent dans un contexte très dynamique. Paysage des pharmacies en Suisse	18
Fait n° 7	La Suisse a besoin de plus de pharmaciens. Diplômes de pharmacie en Suisse et diplômes étrangers reconnus	20
Fait n° 8	L'excellence professionnelle présuppose d'excellentes connaissances. Formation universitaire, postgrade et continue des pharmaciens	22

		Page
Fait n° 9	Les pharmacies sont les premières interlocutrices santé pour la population. Le rôle des pharmaciens	24

Les pharmacies, alliées santé de la population.

Fait n° 10	La solution aux problèmes de santé se trouve souvent en pharmacie. La pharmacie, centre de compétence pour les prestations de santé	28
Fait n° 11	Grâce à netCare, 27 maladies peuvent être prises en charge directement par le pharmacien. Pharmacies netCare par canton	30
Fait n° 12	L'assistance pharmaceutique en EMS réduit les coûts. Coûts liés aux médicaments en EMS avec et sans assistance pharmaceutique: tendances	33
Fait n° 13	Les nouvelles prestations des pharmacies suscitent un intérêt croissant. Prestations officielles: notoriété et intérêt	34
Fait n° 14	La vaccination en pharmacie est très bien accueillie. Vaccination en pharmacie sans ordonnance et sans rendez-vous	36
Fait n° 15	Un patient qui adhère au traitement coûte 4 fois moins cher. Le plus grand défi chez les malades chroniques: l'adhésion thérapeutique	38
Fait n° 16	La non-adhésion thérapeutique coûte 30 milliards par an à la Suisse. L'adhésion thérapeutique permet de diviser les coûts par quatre	40

Les pharmacies assurent les soins médicaux de base en Suisse.

	Page
Fait n° 17	Les pharmaciens acquièrent davantage de compétences. 44
	Catégories de remise des médicaments depuis le 1 ^{er} janvier 2019
Fait n° 18	Promouvoir les médicaments génériques, mais pas par un système de prix de référence. 47
	Répartition des médicaments originaux et des génériques par nombre d'emballages
	Répartition des médicaments originaux et génériques en fonction du chiffre d'affaires
Fait n° 19	Les pharmaciens fournissent des prestations de haute qualité contrôlée. 50
	Nombre de pharmacies contrôlées et résultats
Fait n° 20	Un milliard économisé: non à la destruction des soins médicaux de premier recours. 52
	Un milliard économisé grâce aux baisses du prix des médicaments
	Modèle de pharmaSuisse et Curafutura pour la part relative à la distribution (Art. 38 OPAS)
Fait n° 21	L'indice des prix des médicaments est en net recul. 56
	Indice des prix des médicaments et des prestations de santé

Les pharmacies déchargent les médecins de famille et les hôpitaux, et réduisent les coûts.

		Page
Fait n° 22	Les pharmacies ont accru leur efficacité de 13 %. Chiffre d'affaires sur la base du prix de fabrique, part relative à la distribution, prestations RBP et emballages remis	60
Fait n° 23	Des coupes supplémentaires entraîneront des coupes dans le personnel. Chiffres clés moyens pour l'exercice	62
Fait n° 24	Les médicaments grèvent peu le budget des ménages. Structure des dépenses des ménages suisses	65
Fait n° 25	La collaboration interprofessionnelle réduit les coûts. Coûts des médicaments avec et sans cercle de qualité	66
Fait n° 26	Grâce à la RBP, la hausse des coûts des médicaments s'est nettement ralentie. Composition des coûts des médicaments sur ordonnance et remboursables par les caisses	68
Fait n° 27	Le second contrôle par le pharmacien accroît la sécurité des patients. Vue d'ensemble des prestations RBP	70
Fait n° 28	Les coûts de la santé augmentent de manière disproportionnée. Évolution (indexée) du produit intérieur brut, des coûts de la santé, des primes d'assurance-maladie et de la population	73

Les pharmaciens s'assurent que la médication et les traitements soient adaptés et sûrs.

		Page
Fait n° 29	Les pharmaciens exigent un système de rémunération équitable pour leurs prestations. Une répartition correcte des coûts grâce à la RBP	76
Fait n° 30	Les ruptures de stock se multiplient de façon inquiétante. Nombre de médicaments en rupture de stock	78
Fait n° 31	Sur la totalité des coûts de la santé, seuls 6,3 % relèvent des pharmacies. Coûts du système de santé par fournisseur	80
Fait n° 32	L'assurance de base ne prend en charge qu'un tiers de tous les frais de santé. Coûts de la santé par mode de financement	81
Fait n° 33	Seuls 3,8 % des primes d'assurance-maladie sont générés par les pharmacies. Prestations de l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon le groupe de coûts	82
Fait n° 34	En Suisse, les médecins et les hôpitaux vendent la moitié de tous les médicaments. Répartition AOS et automédication (prix de fabrique)	84
Fait n° 35	La population suisse paie un milliard de sa poche. Répartition des coûts des médicaments dans les pharmacies	86
Fait n° 36	Les médicaments ne sont pas des biens de consommation inoffensifs. Provenance des importations illégales en 2018 par région Envois saisis en 2018 par type de produits	88

Les pharmacies sont
le premier point de contact
pour les questions liées
à la santé.

22 266

personnes travaillent dans
les pharmacies suisses.

1806

pharmacies publiques
en Suisse.

314 010

personnes sont servies chaque
jour dans les pharmacies.

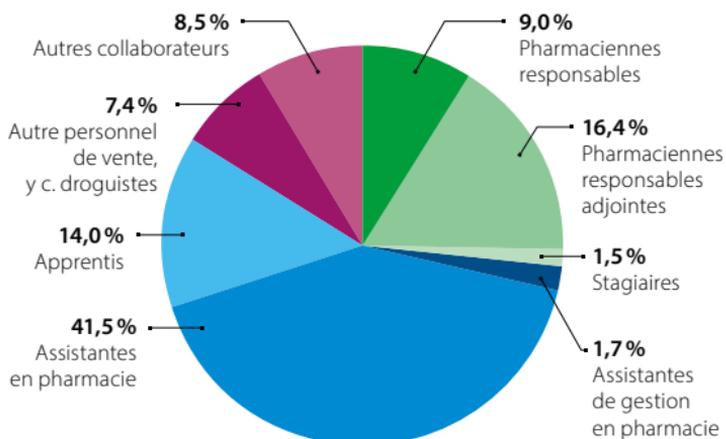
Fait n° 1 | Plus de 22 000 personnes sont salariées d'une pharmacie.

En Suisse, 1806 pharmacies et leur personnel qualifié constituent un pilier essentiel des soins médicaux de premier recours. Les membres des équipes officinales conseillent leurs clients avec compétence et d'égal à égal sur tout ce qui concerne la santé. Indépendamment de leur âge, les clients bénéficient sans rendez-vous d'un soutien rapide et facile d'accès en cas de troubles de la santé aigus. Ils peuvent également compter sur les prestations de prévention proposées par l'équipe officinale. Enfin, les personnes souffrant de plusieurs maladies ou d'affections chroniques trouvent en leur pharmacie une précieuse alliée pour maintenir leur qualité de vie et prendre leurs médicaments de manière sûre et efficace.

Un employeur de choix, notamment pour les femmes

Les pharmacies constituent un élément majeur de l'économie suisse et garantissent des places de formation et des postes de travail. La pénurie de médecins de famille rend d'autant plus importante la première prise en charge médicale proposée par les pharmacies. En effet, les officines peuvent apporter une solution à de nombreux problèmes de santé mineurs. En tant que PME, les pharmacies emploient au total 22 266 personnes en Suisse, et la tendance est à la hausse en raison de l'évolution démographique. Chaque année, les pharmacies permettent à environ 1000 apprentis d'amorcer leur vie professionnelle. En outre, elles proposent des modèles de travail à temps partiel, prisés des employés.

Nombre d'employés dans les pharmacies



Professions médicales (universitaires)	Nombre	Proportion
Pharmaciennes responsables	1998	9,0%
Pharmaciennes responsables adjointes	3654	16,4%
Stagiaires (étudiantes en pharmacie)	342	1,5%

Autres professions en pharmacie

Assistants de gestion en pharmacie	378	1,7%
Assistants en pharmacie	9234	41,5%
Apprentis	3114	14,0%
Autre personnel de vente, y c. droguistes	1656	7,4%
Autres collaborateurs (p.ex. agents d'entretien)	1890	8,5%

Total des employés en 2018	22 266	100%
Total des employés en 2017	21700	
Changement	566	+2,6%

La forme féminine utilisée inclut les deux genres.

Source: RoKA

Fait n° 2 | Le nombre de pharmacies par habitant est en diminution constante.

En décembre 2018, on comptait 1806 pharmacies publiques en Suisse, soit 6 de plus qu'à la fin de l'année précédente. Cette faible augmentation ne doit pas faire oublier que le nombre de pharmacies ne cesse de diminuer par rapport à la population croissante: en 2018, on ne comptait plus que 21,1 pharmacies pour 100 000 habitants (année précédente: 21,2), contre 22,2 en 2009. La moyenne européenne se situe autour de 31,0 (voir Fait n° 5).

Nombre de pharmacies pour 100 000 habitants

Année	Habitants en Suisse	Pharmacies en Suisse	Pharmacies pour 100 000 habitants
2009	7 785 806	1731	22,2
2010	7 870 000	1733	22,0
2011	7 954 662	1743	21,9
2012	8 039 060	1740	21,6
2013	8 139 631	1744	21,4
2014	8 238 000	1764	21,4
2015	8 327 100	1774	21,3
2016	8 391 973	1792	21,4
2017	8 482 152	1800	21,2
2018	8 544 527	1806	21,1

Source: pharmaSuisse, Office fédéral de la statistique

Fait n° 3 | On consulte plus souvent son pharmacien que son médecin.

Nombre de visites en pharmacie et chez le médecin

Toutes les données se rapportent à l'année 2017

1800

pharmacies publiques représentent pour la population suisse un premier interlocuteur pratique pour toutes les questions de santé.



21,2

pharmacies pour 100 000 habitants en Suisse.



217,7

médecins pour 100 000 habitants en Suisse.

94 203 000

contacts avec des patients ont lieu chaque année dans les pharmacies suisses.



11,2

fois par an, les habitants de Suisse se rendent dans une pharmacie.



3,9

fois par an, les habitants de Suisse consultent un médecin.

Source: Office fédéral de la statistique, FMH, RoKA

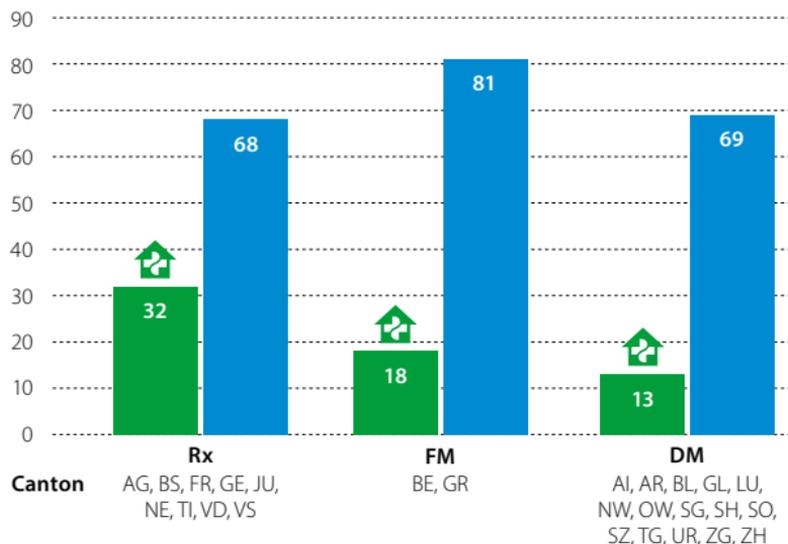
Fait n° 4 | Un réseau officinal dense permet d'assurer l'accessibilité des soins de santé.

La remise de médicaments est régie par les législations cantonales en matière de santé. Alors que la dispensation médicale (DM), à savoir la vente de médicaments par les médecins, n'est autorisée que dans des cas exceptionnels dans tous les cantons de Suisse romande, au Tessin, à Bâle-Ville et en Argovie, elle est encore répandue dans de nombreux cantons alémaniques. Le canton de Berne et les Grisons ont opté pour une forme mixte. Dans l'UE, la dispensation médicale est interdite. En effet, outre le contrôle de qualité des médicaments par le pharmacien, la dispensation médicale éclipse également l'accès sûr à l'automédication, ainsi que toute une série de prestations qui contribuent à un mode de vie sain.

Menace sur la sécurité de l'approvisionnement

En même temps, dans les cantons à dispensation médicale, l'infrastructure des pharmacies fait défaut pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en médicaments de la population, en particulier dans les zones rurales et en dehors des heures de bureau, ainsi que les dimanches et les jours fériés. Cette situation est d'autant plus problématique eu égard à la pénurie de médecins de famille: des incitations inopportunes risquent de compromettre la sécurité de l'approvisionnement en médicaments de la population. En effet, la dispensation médicale détruit le réseau de pharmacies.

Densité de pharmacies et de médecins rapportée à la remise de traitements 2018



Remise de médicaments

Rx = remise uniquement en pharmacie, FM = forme mixte, DM = dispensation médicale

■ Densité de pharmacies pour 100 000 habitants

■ Densité de médecins pour 100 000 habitants

Dans les cantons qui autorisent la remise de médicaments directement par les médecins (DM), le réseau de pharmacies est deux fois moins dense que dans les cantons où la remise se fait exclusivement en pharmacie (Rx). Une situation qui complique l'accès de la population à des soins médicaux de premier recours abordables, à l'automédication et à de nombreuses prestations de prévention.

Source: FMH, Office fédéral de la statistique, pharmaSuisse

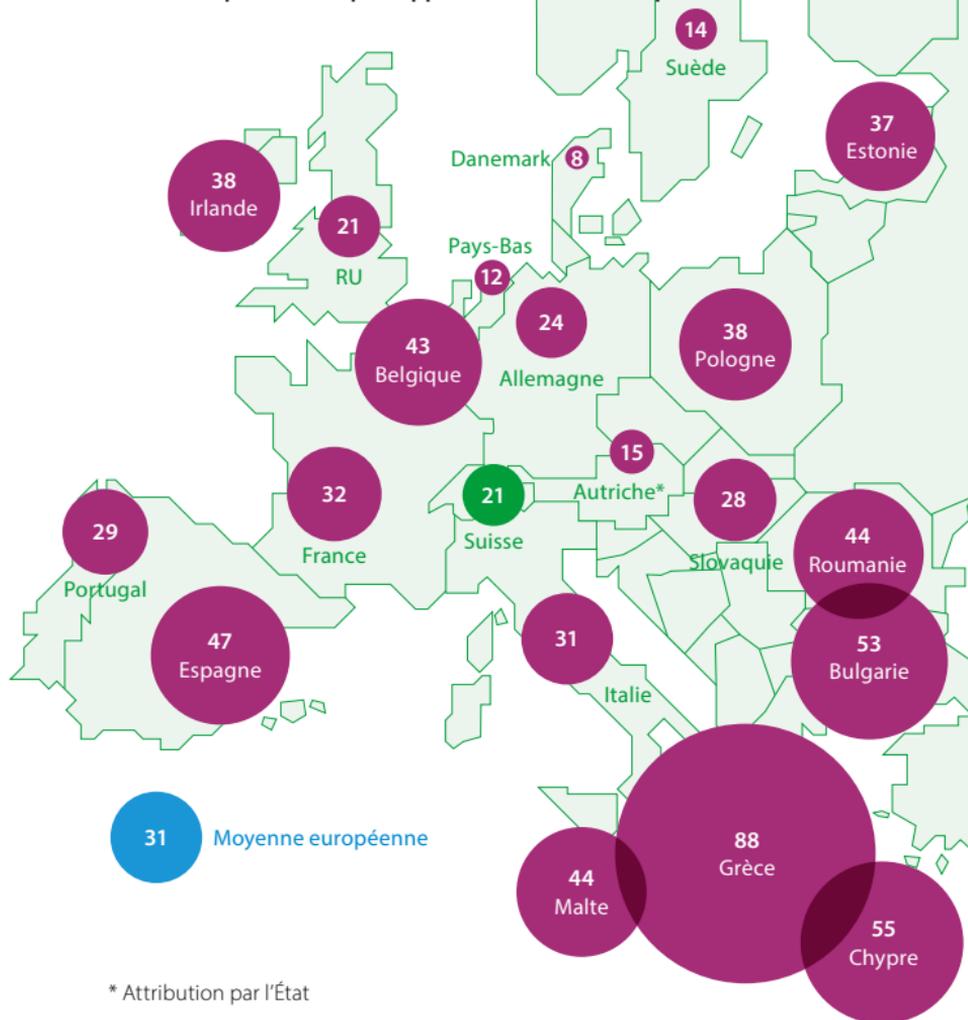
Fait n° 5 | Par rapport au reste de l'Europe, la Suisse offre une faible densité de pharmacies.

Même si la densité officinale apparaît faible en comparaison avec les pays environnants, nous disposons d'un réseau médical de grande qualité. En tant que premier interlocuteur santé, les pharmacies suisses garantissent un accès facile aux médicaments et aux prestations de conseil qui y sont liées. Elles fournissent une contribution essentielle dans les soins médicaux de premier recours, notamment en matière de prévention et de promotion de la santé.

Importance pour les soins médicaux de base

Le nombre de pharmacies est resté relativement stable ces dernières années, malgré l'augmentation démographique et l'allongement de l'espérance de vie. Cela signifie que la densité des pharmacies est en recul par rapport à la taille de la population. Les ouvertures de nouvelles pharmacies et les fermetures définitives montrent que les changements structurels touchent principalement les villes: les nouvelles officines s'établissent dans des lieux très fréquentés, comme les gares, les centres commerciaux et les centres-villes. Les pharmacies de quartier et rurales connaissent exactement la tendance inverse; or la fermeture de ces officines représente une détérioration drastique de l'accès des malades chroniques et âgés aux soins primaires de proximité.

Densité de pharmacies par rapport au reste de l'Europe 2018



* Attribution par l'État

Avec 21 pharmacies pour 100 000 habitants, la Suisse se situe en dessous de la moyenne européenne. La densité moyenne de pharmacies dans les États membres de l'Union européenne est de 31 pour 100 000 habitants.

Source: ABDA, OCDE, pharmaSuisse

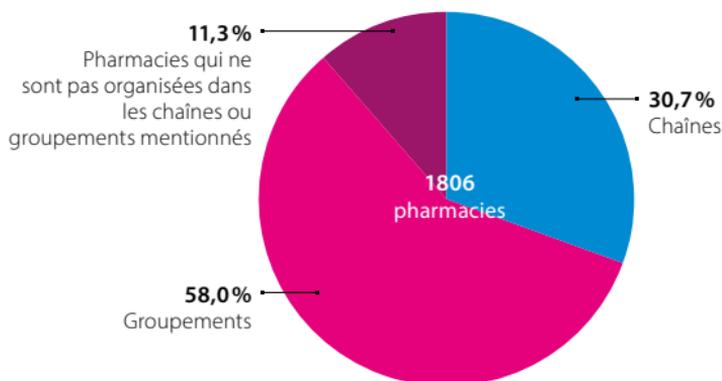
Fait n° 6 | Sur un marché disputé, les pharmacies évoluent dans un contexte très dynamique.

Fin 2018, la Suisse comptait 1806 pharmacies. Parmi celles-ci, 1509 d'entre elles sont affiliées à la société faîtière pharmaSuisse, ce qui représente un degré d'affiliation de 83,6 %.

Dans les groupements, des pharmacies indépendantes se réunissent pour bénéficier de synergies, notamment au niveau des achats, du marketing et de la formation continue. Le pharmacien reste propriétaire de sa pharmacie et la gère en toute indépendance. Dans les chaînes, elles sont gérées de manière centralisée par une entreprise pour laquelle le gérant travaille.

Paysage des pharmacies en Suisse

(au 31.12.2018)



	2017	2018	Écart
Chaînes	542	554	+ 2,2%
Groupe Galenica:	329	340	+ 3,3%
Amavita ¹⁾	157	163	+ 3,8%
Sun Store ¹⁾	97	97	0,0%
Coop Vitality (Joint Venture avec Coop)	75	80	+ 6,7%
Pharmacies BENU	92	89	- 3,3%
Dr. Bähler Dropa	59	61	+ 3,4%
Pharmacies Topwell (groupe Medbase)	41	43	+ 4,9%
Pharmacie Populaire ¹⁾	21	21	0,0%
Groupements	1043	1047	+ 0,4%
Winconcept Partner (Label Feelgood's) ²⁾⁴⁾	156	149	- 4,5%
TopPharm ²⁾	131	126	- 3,8%
Salveo	114	117	+ 2,6%
Pharmacies Rotpunkt ²⁾	99	105	+ 6,1%
Pharmapower	99	98	- 1,0%
fortis	97	97	0,0%
DirectCare	81	87	+ 7,4%
pharmacieplus ²⁾	87	87	0,0%
Pharmavital	60	63	+ 5,0%
pharmactiv	38	38	0,0%
Spazio Salute ²⁾	29	30	+ 3,4%
MedicaPlus ²⁾	22	22	0,0%
Grischa-Pharma	22	21	- 4,5%
Partenaires Amavita ⁴⁾	8	7	- 12,5%
Pharmacies qui ne sont pas organisées dans les chaînes ou groupements mentionnés ³⁾	215	205	- 4,7%
Nombre de pharmacies (au 31.12.2018)	1800	1806	+ 0,3%

¹⁾ pharmacies de chaînes encore non affiliées ou seulement partiellement affiliées à pharmaSuisse en 2018

²⁾ pharmacies en groupement ayant un positionnement commun sur le marché

³⁾ y compris mini-chaînes (5–15 pharmacies) et propriété multiple (jusqu'à 4 pharmacies)

⁴⁾ appartient au Groupe Galenica

Source: données des chaînes et groupements, pharmaSuisse

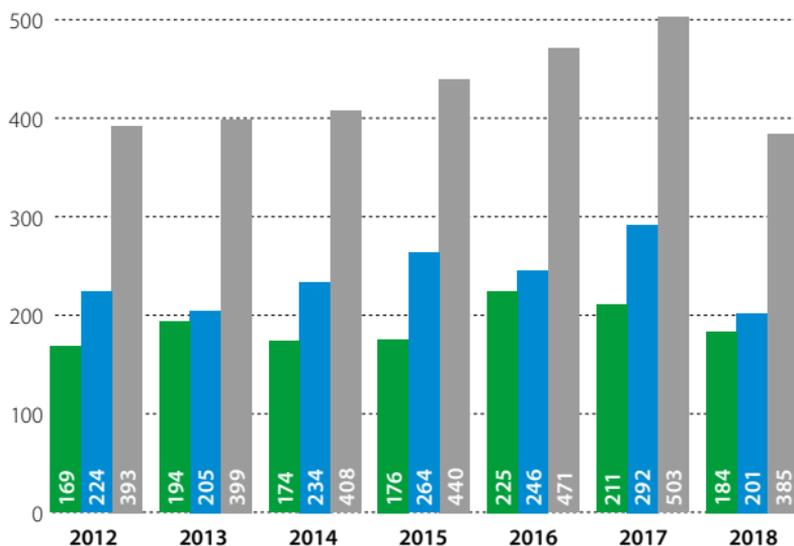
Fait n° 7 | La Suisse a besoin de plus de pharmaciens.

En Suisse, les études en pharmacie peuvent être suivies dans les universités de Bâle et de Genève ainsi qu'à l'EPF Zurich. Depuis l'automne 2019, l'Université de Berne propose à nouveau, outre les deux premières années d'étude, la troisième année du cursus, ainsi que celui de master dès l'automne 2020. Le nombre d'étudiants admis à la formation, tout comme celui d'étudiants diplômés, est resté relativement stable au cours des dernières années.

Davantage de compétences pour les pharmaciens

Les études de pharmacie actuelles sont très orientées sur la pratique. Les futurs pharmaciens bénéficient donc d'une préparation idéale pour effectuer des examens de triage en pharmacie. L'accent est mis sur la pharmacie clinique. Les étudiants apprennent à effectuer une anamnèse approfondie et un triage leur permettant ensuite de décider s'ils peuvent remettre un médicament au patient ou s'ils doivent l'orienter vers un médecin ou un hôpital. Les connaissances de base nécessaires à la vaccination ainsi qu'au diagnostic et au traitement de troubles de la santé fréquents leur sont transmises durant les études déjà.

Diplômes de pharmacie en Suisse et diplômes étrangers reconnus



■ Pharmaciens diplômés en Suisse. Le nombre de diplômes délivrés correspond au nombre de personnes qui achèvent leurs études de pharmacie en Suisse. Le nombre de personnes qui commencent ces études est naturellement plus élevé.

■ Diplômes étrangers reconnus. En 2018, 201 diplômes étrangers ont été reconnus par la Commission des professions médicales (Mebeko). Le faible nombre enregistré en 2018 doit être interprété comme une fluctuation normale et non comme une tendance à la baisse.

■ Total

Source: Office fédéral de la santé publique, FPH Officine

Fait n° 8 | L'excellence professionnelle présuppose d'excellentes connaissances.

Les pharmaciens disposent de vastes connaissances pharmaceutiques. Ces connaissances sont acquises étape par étape, les cinq années d'études universitaires en constituant le socle. Elles sont suivies d'une formation postgrade de pharmacien spécialiste, puis de formations continues tout au long de la carrière.

Obligation de formation postgrade

Tous les pharmaciens qui ont achevé leurs études après le 1^{er} janvier 2018 et qui souhaitent exercer la profession de pharmacien sous leur propre responsabilité professionnelle doivent obtenir le titre postgrade fédéral de pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine. La formation postgrade permet de consolider et d'approfondir les connaissances acquises durant les études. Elle n'est pas réservée uniquement aux pharmaciens récemment diplômés: les pharmaciens expérimentés peuvent eux aussi tirer profit du cursus de formation postgrade. Après avoir été entièrement révisée, la formation postgrade a été introduite sous sa nouvelle forme à l'automne 2019. Le cursus se caractérise désormais par une flexibilité accrue, un lien plus étroit avec la pratique et une structure modulaire. Autofinancée, la formation postgrade conduisant au titre de pharmacien spécialiste dure de deux à cinq ans. Outre la formation postgrade de pharmacien

spécialiste, il existe des programmes de formation complémentaire qui permettent aux pharmaciens expérimentés d'acquérir de nouvelles compétences, notamment concernant la vaccination ou l'anamnèse en soins primaires. Ces compétences sont désormais déjà dispensées dans le cadre de la formation universitaire.

Formation continue tout au long de la carrière

Outre la formation postgrade obligatoire, les pharmaciens sont légalement tenus d'effectuer des formations continues tout au long de leur parcours professionnel. Ils doivent consacrer en moyenne une soirée par semaine à la formation postgrade ou continue, en plus de leur activité quotidienne en pharmacie. En 2018, 1746 manifestations ont été accréditées pour la formation continue. Au total, 4680 pharmaciens ont suivi 169973 heures de formation continue.

Formation universitaire, postgrade et continue des pharmaciens



Formation universitaire

Acquisition de connaissances spécialisées



Formation professionnelle postgrade

Élargissement des compétences et spécialisation



Formation continue permanente

Mise à jour des connaissances et des compétences professionnelles

Grâce à ce cursus de formation en trois volets, les pharmaciens disposent du bagage nécessaire à leur activité exigeante.

Fait n° 9 | Les pharmacies sont les premières interlocutrices santé pour la population.

Les clients apprécient de pouvoir bénéficier d'un premier triage approfondi en pharmacie pour de nombreux problèmes de santé. Le pharmacien détermine s'il peut remettre un médicament au patient de sa propre initiative ou s'il doit l'orienter vers un médecin ou le service des urgences d'un hôpital. Il s'agit de décharger les médecins de famille et les services des urgences des cas simples et clairs. En parallèle, la pharmacie assume d'importantes activités de prévention, car elle a aussi accès à des personnes en bonne santé qui ne vont pas chez le médecin. Il est d'autant plus important que le cadre réglementaire permette le maintien de la bonne infrastructure des pharmacies et que les prestations soient rémunérées à leur juste valeur.

Au cours d'un trimestre, 750 personnes sur 1000 souffrent de problèmes de santé: 250 d'entre elles décident de consulter directement un médecin. Si elles bénéficiaient de l'accessibilité et des conseils professionnels qu'offrent les pharmacies, 500 personnes pourraient y résoudre leur problème directement: le pharmacien réalise un premier entretien et propose directement une solution ou recommande de consulter un médecin ou le service des urgences. Eu égard à la part importante de personnes qui préfèrent se rendre à la pharmacie plutôt qu'au service des urgences, les pharmaciens jouent un rôle prépondérant pour la santé de la population, qu'il s'agisse de pathologies chroniques ou aiguës. Grâce à des prestations de prévention (p. ex. vaccination, conseils), les pharmacies aident également les personnes en bonne santé à le rester. Elles contribuent en outre à réaliser d'importantes économies pour les caisses-maladie.

Le rôle des pharmaciens

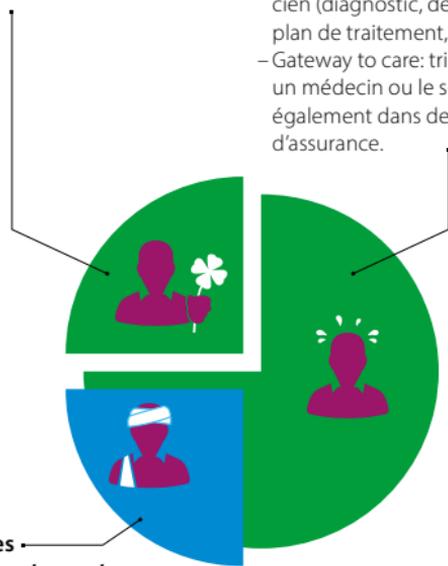
en prenant l'exemple de 1000 personnes

250 personnes sont en bonne santé

- Premier interlocuteur pour rester en bonne santé
- Prévention et promotion de la santé (p. ex. vaccination, dépistage du cancer du côlon)

750 personnes rencontrent un problème de santé au cours d'un trimestre

- Premier interlocuteur pour recouvrer la santé
- Conseils et solutions en cas de maladies et troubles de la santé légers. Traitement des maladies les plus fréquentes par le pharmacien (diagnostic, décision thérapeutique, plan de traitement, entretien de suivi).
- Gateway to care: triage (év. orientation vers un médecin ou le service des urgences), également dans des modèles alternatifs d'assurance.



250 personnes consultent directement le médecin

- Prise en charge et accompagnement des malades chroniques (adhésion thérapeutique)
- Validation des médicaments sur ordonnance (sécurité du patient)

Source: KL White, TF Williams, BG Greenberg.

Les pharmacies, alliées
santé de la population.

27

maladies différentes peuvent être diagnostiquées directement en pharmacie.

21

cantons autorisent déjà la vaccination sans ordonnance en pharmacie.

4×

moins de coûts engendrés lorsque les patients adhèrent au traitement.

Fait n° 10 | La solution aux problèmes de santé se trouve souvent en pharmacie.

Peu importe quand, comment et où survient un problème de santé, en Suisse, la pharmacie la plus proche n'est jamais bien loin: 5652 pharmaciens travaillent dans 1806 pharmacies pour répondre aux besoins des clients et des patients. Grâce à leurs cinq années d'études universitaires, à leurs formations postgrades et aux formations continues qu'ils doivent obligatoirement suivre tout au long de leur parcours professionnel, ils sont non seulement des spécialistes des médicaments, mais aussi des experts dans le domaine de la santé et un maillon essentiel dans les soins médicaux de base.

Un éventail de prestations complet

La demande croissante de la population en matière de prestations de santé d'accès facile, ainsi que la pénurie de médecins de famille exigent une redistribution des rôles dans le domaine des soins de premier recours. En conséquence, le Parlement a ainsi décidé de mieux mettre à profit les compétences des pharmaciens. Il entend exploiter le savoir-faire des pharmaciens pour conseiller, traiter et prendre en charge les malades, qu'ils souffrent d'affections aiguës ou chroniques. Le législateur accorde également une importance centrale à la prévention et à d'autres prestations de santé. Dans ces domaines également, il s'agit d'exploiter sans attendre les connaissances du pharmacien, essentielles pour la santé de la population et bon marché.

La pharmacie, centre de compétence pour les prestations de santé

Gateway to care

Prestations lors de troubles aigus

Prévention

- Gamme d'antidotes (intoxications)
- Mesure de la pression artérielle
- Mesure des lipides sanguins
- Mesure de la glycémie
- Dépistage du cancer du côlon
- Vaccination en pharmacie
- Comprimés d'iode de potassium (soins d'urgence)
- Conseils pour l'arrêt du tabagisme
- Contrôle urinaire

Service de santé

Service de santé

- Fabrication de médicaments
- Pharmacie spécialisée dans les voies respiratoires
- Pharmacie spécialisée en dermatologie
- Test de la fonction cardiaque
- Pharmacie spécialisée en pédiatrie
- Traitement des poux
- Test de la fonction pulmonaire
- Moyens et appareils (bas de contention, béquilles)
- netCare (consultation par le pharmacien)
- Service de garde
- Pilule du lendemain
- Autotest du VIH
- Médecine des voyages
- Test de grossesse

Conseils

Chronic care

Prestations lors de troubles à long terme et chroniques

Assistance pharmaceutique

- Antibiorésistances
- Assistance en EMS
- Prise des médicaments
- Mesures de paramètres médicaux
- Optimisation de la médication
- Prise en charge hospitalière/soins à domicile
- Substitution
- Adhésion thérapeutique
- Semainier

Prise en charge

Conseils

- Utilisation d'appareils
- Conseils aux diabétiques
- Conseils en diététique
- Pharmacie de ménage
- Conseils en vaccination
- Contention élastique
- Accessoires pour malades (tensiomètre, fauteuil roulant)
- Conseils liés à la douleur
- Pharmacie vétérinaire

Source: pharmaSuisse

Fait n° 11 | Grâce à netCare, 27 maladies peuvent être prises en charge directement par le pharmacien.

Se rendre à la pharmacie plutôt que chez le médecin: netCare associe le premier entretien de triage en pharmacie à la possibilité de bénéficier d'une consultation fondée sur des algorithmes scientifiques, élaborés par des spécialistes. Le client est pris en charge directement et sans rendez-vous; à l'issue de la consultation, en fonction du résultat, le pharmacien lui remet un médicament sans ordonnance ou l'oriente vers un médecin ou vers le service des urgences d'un hôpital. Cette offre est adaptée à des maladies fréquentes et aux blessures légères et permet dans de nombreux cas d'éviter une consultation médicale ou un passage au service des urgences.

Accès direct à tous les médicaments en pharmacie

27 maladies peuvent ainsi être diagnostiquées en pharmacie, en toute simplicité. Au besoin, le pharmacien peut remettre des médicaments soumis à ordonnance sous sa propre responsabilité, même en l'absence de prescription médicale. Il se réfère aux dispositions de l'article 24 de la loi sur les produits thérapeutiques, qui encadre la remise exceptionnelle de médicaments soumis à ordonnance. La prestation netCare soutient le pharmacien dans son rôle de fournisseur de soins de premier recours et dans le respect du devoir de diligence.

Consultations netCare les plus fréquentes:

- Conjonctivite
- Cystite
- Inflammation de la gorge
- Maladies de la peau
- Douleurs auriculaires
- Maux de dos

netCare
Problème urgent –
solution sans délai



www.netCare-pharmacie.ch

Sans rendez-vous

Autre avantage: la prestation netCare est disponible sans rendez-vous, même en dehors des horaires de bureau, en soirée et le week-end, quand les cabinets médicaux sont fermés. Au total, mi-2019, 371 pharmacies proposaient la prestation netCare.

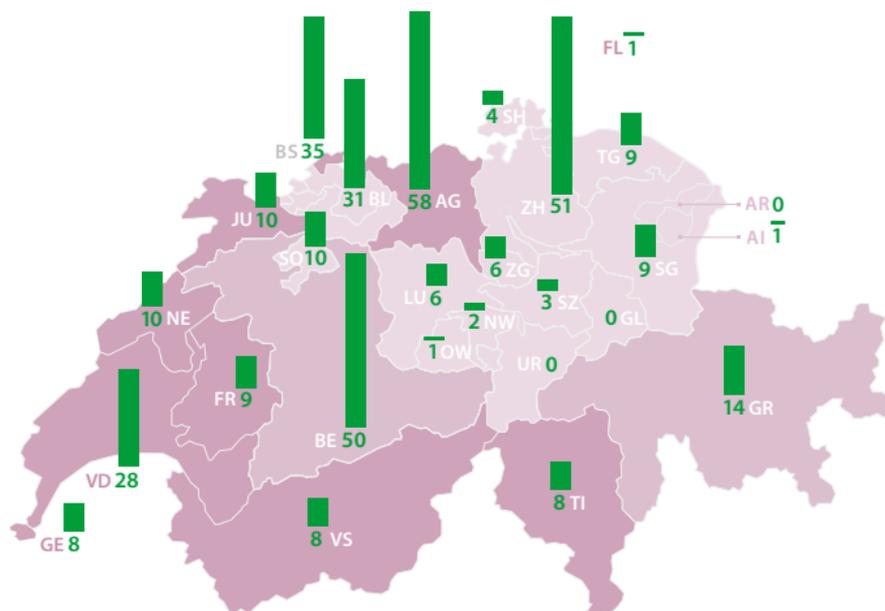
Main dans la main avec les caisses-maladie

Les assurances-maladie reconnaissent elles aussi la convivialité et le potentiel d'économies de netCare et proposent des modèles alternatifs d'assurance fondés sur cette prestation, comme Swica avec Medpharm (lancé en 2016), Sympany avec Casamed Pharm (2017) et ÖKK avec Casamed Select (2019).

Autres modèles alternatifs d'assurance sans netCare

D'autres modèles d'assurance, comme PrimaPharma du Groupe Mutuel ou Medbase Multi Access de Sanitas font des pharmaciens les premiers interlocuteurs santé pour les assurés. Cependant, tous les modèles ne prévoient pas une évaluation médicale complète sous la forme d'une anamnèse comme netCare.

Pharmacies netCare par canton (état mi 2019)



Remise de médicaments:

- Remise uniquement en pharmacie (Rx)
- Forme mixte (FM)
- Dispensation médicale (DM)

371 pharmacies netCare en Suisse

Le nombre de pharmacies netCare varie fortement. La carte montre qu'en Suisse, la couverture médicale prend différentes formes d'un canton à l'autre. Mi-2019, 371 pharmacies suisses proposaient la prestation netCare.

Source: pharmaSuisse

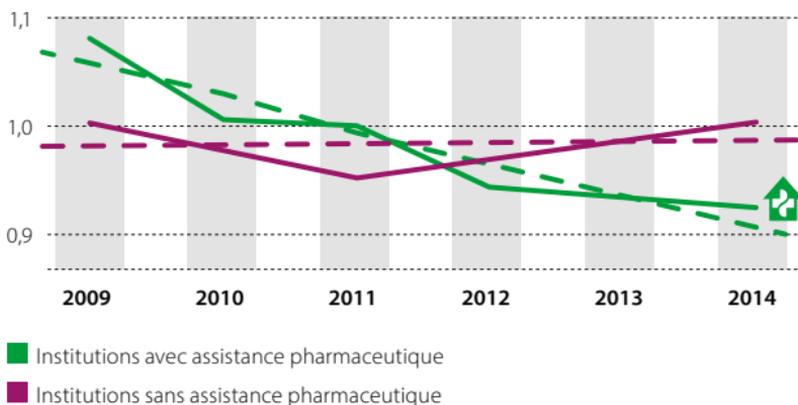


www.netCare-pharmacie.ch

Fait n° 12 | L'assistance pharmaceutique en EMS réduit les coûts.

Selon les assureurs-maladie, l'assistance pharmaceutique en institution se traduit par une baisse des coûts moyens quotidiens des médicaments. En revanche, dans les groupes témoins (autres EMS sans assistance pharmaceutique), les coûts ont augmenté de 13%. De 2002 à 2016, le modèle fribourgeois* a permis de réduire les coûts de 29,3%. Ce modèle n'est plus appliqué depuis avril 2018, depuis la révision de l'ordonnance sur la compensation des risques.

Coûts liés aux médicaments en EMS avec et sans assistance pharmaceutique: tendances



Lignes continues: valeur moyenne tirée d'analyses comparatives avec des institutions sans assistance pharmaceutique, année de référence 2009; **lignes pointillées:** tendances

* Benchmarking 2016 P^r O. Bugnon, Section des sciences pharmaceutiques, Université de Genève et Université de Lausanne, Centre de Pharmacie communautaire

Source: Helsana

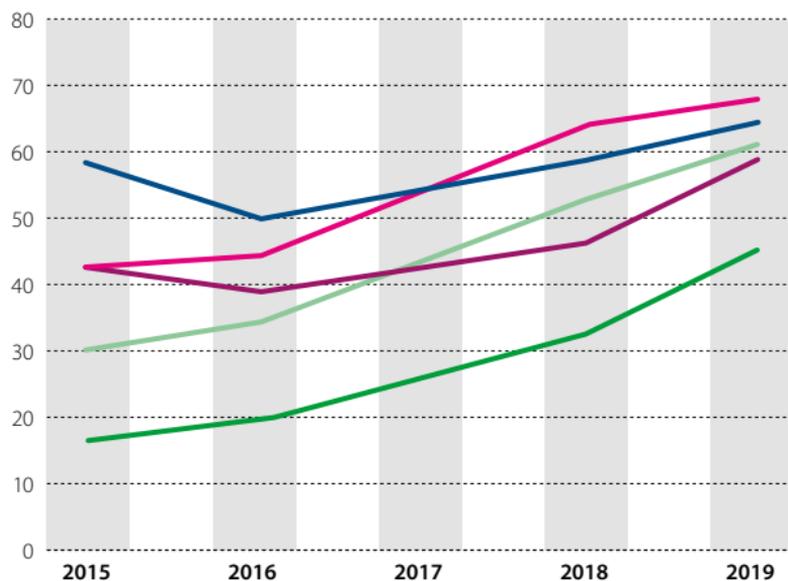
Fait n° 13 | Les nouvelles prestations des pharmacies suscitent un intérêt croissant.

En cas de maladie évoluant normalement, la grande majorité de la population suisse (87 %) fait confiance au pharmacien. L'enquête de l'institut de recherche gfs.bern montre également que les prestations proposées par les pharmacies jouissent d'une notoriété et d'une popularité croissantes. Au premier rang, on trouve les nouvelles offres telles que le conseil vaccinal et la vaccination, le dépistage du cancer du côlon, ou le traitement direct des maladies fréquentes. L'intérêt pour ces prestations a augmenté de 34 points de pourcentage depuis 2015.

Internet n'inspire pas confiance

Les avis sur le commerce de médicaments en ligne sont en demi-teinte: près de 30 % des moins de 40 ans jugent cette forme d'achat plus pratique qu'une visite à la pharmacie. Néanmoins, seuls 22 % des sondés accordent leur confiance à internet dès lors qu'il s'agit d'obtenir un conseil professionnel. Les conseils personnalisés dispensés par l'équipe officinale demeurent appréciés et demandés.

Prestations officielles: notoriété et intérêt



■ Notoriété des principales prestations officielles

■ Notoriété des prestations de conseil

■ Intérêt pour les prestations de conseil

■ Notoriété des nouvelles offres

■ Intérêt pour les nouvelles offres

Valeurs moyennes, habitants de 18 ans et plus, N à partir de 2017, env. 1000, N jusqu'en 2016, env. 1200

Source: gfs.bern

Fait n° 14 | La vaccination en pharmacie est très bien accueillie.

De par leur facilité d'accès, les prestations de prévention des pharmacies présentent d'énormes avantages. Ces solutions pratiques sont particulièrement prisées des personnes qui ne veulent par exemple pas consulter leur médecin juste pour un vaccin. L'offre de vaccination en pharmacies soutient la stratégie de l'Office fédéral de la santé publique, qui vise à augmenter la couverture vaccinale. Les personnes en bonne santé qui souhaitent se protéger et protéger les autres peuvent se faire vacciner en pharmacie. Cela décharge les médecins de famille, et outre l'aspect de la protection, il ne faut pas négliger celui des coûts: cette offre pratique permet aux clients, mais aussi à l'ensemble du système de santé d'économiser du temps et de l'argent.

Presque tous les cantons autorisent la vaccination en pharmacie

Depuis mai 2019, il est déjà possible de se faire vacciner en pharmacie sans prescription médicale dans 21 des 26 cantons suisses. À ces derniers s'ajoute le Tessin, où la vaccination en pharmacie est autorisée sur prescription médicale. Seuls 4 cantons n'ont pas encore fixé de cadre juridique pour la vaccination en pharmacie: Argovie, Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures et Glaris. Près de 900 pharmacies proposent des vaccinations. Elles sont répertoriées sur www.vaccinationenpharmacie.ch.

Fait n° 15 | Un patient qui adhère au traitement coûte 4 fois moins cher.

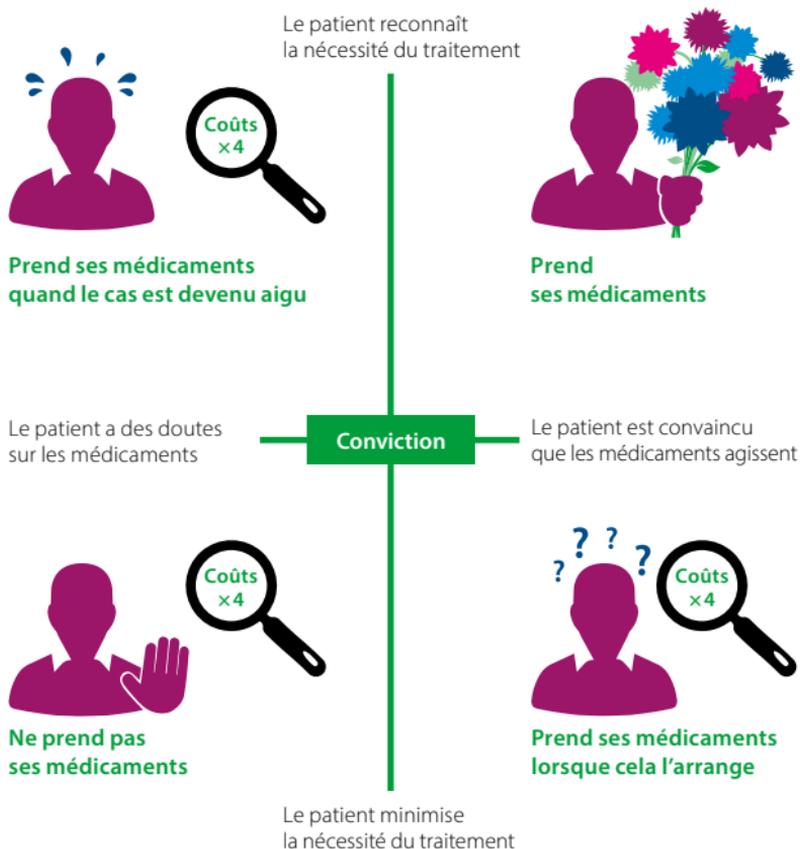
Il convient d'encourager l'adhésion thérapeutique, car elle permet de diviser les coûts par quatre (voir Fait n° 16): le patient n'utilise correctement les médicaments que s'il comprend la nécessité et l'utilisation de son traitement, ainsi que les conséquences d'une interruption. Il n'en va malheureusement pas toujours ainsi, que ce soit par peur des effets indésirables ou parce que le patient n'est pas convaincu que le médicament lui soit réellement nécessaire. C'est souvent le cas avec les maladies insidieuses telles que l'hypertension, le diabète ou les troubles rénaux, dont les conséquences ne se font souvent ressentir que dans un stade très avancé, lorsque des dommages irréparables sont déjà survenus. L'un des principaux rôles du pharmacien est donc d'expliquer une nouvelle fois l'utilité du traitement au patient, dans des circonstances calmes. Cela n'est possible que lorsque le médicament est obtenu en pharmacie et que le conseil est rémunéré indépendamment de la remise d'un traitement.

Lutter contre le gaspillage de médicaments

Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), chaque année, des tonnes de médicaments sont incinérées: un gaspillage qui doit impérativement être réduit. En optimisant la communication entre les spécialistes de la santé, la qualité des

prescriptions se voit améliorée. L'échange numérique, tel qu'il est prévu dans le dossier électronique du patient, permet notamment d'empêcher que des médicaments soient prescrits à double.

Le plus grand défi chez les malades chroniques: l'adhésion thérapeutique



Source: Obsan, Santésuisse, Horne & Weinman

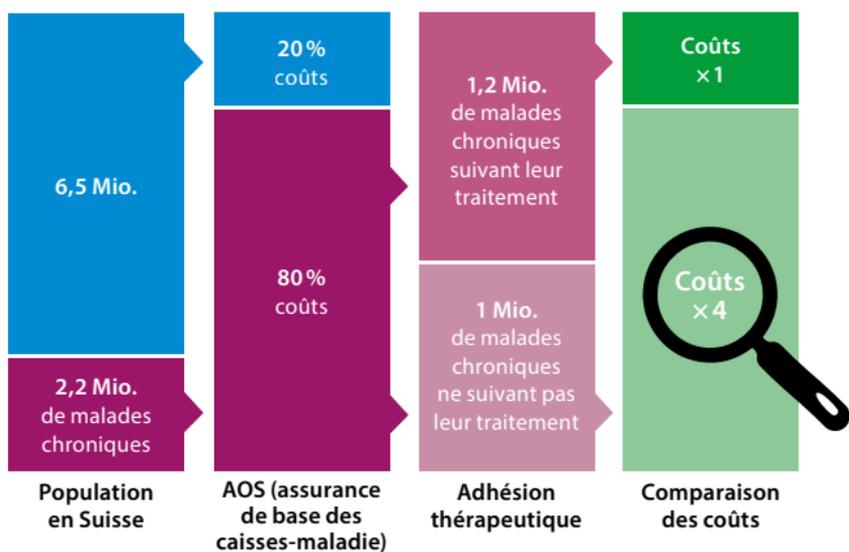
Fait n° 16 | La non-adhésion thérapeutique coûte 30 milliards par an à la Suisse.

80 % des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sont imputables aux 2,2 millions de patients atteints de maladies chroniques en Suisse. Un malade chronique qui se tient à la prescription de son médecin génère en moyenne une dépense de 10 000 francs par an. En revanche, pour un malade chronique qui n'adhère pas à son traitement, le coût est multiplié par quatre. Ainsi, renforcer l'adhésion thérapeutique peut permettre des économies considérables pour le système de santé suisse. Les pharmaciens jouent un rôle d'autant plus important dans ce domaine: aujourd'hui déjà, ils aident les patients à renforcer et à maintenir leur adhésion thérapeutique. Le potentiel résiduel reste cependant énorme.

Les piluliers favorisent l'adhésion thérapeutique

Les pharmaciens soutiennent les patients en leur fournissant un pilulier pratique qui facilite une prise de médicaments sécurisée, régulière et efficace. Les conseils personnalisés au début du traitement et le suivi ultérieur aident les personnes atteintes de pathologies chroniques et permettent d'optimiser l'adhésion thérapeutique à long terme (voir aussi Fait n° 15).

L'adhésion thérapeutique permet de diviser les coûts par quatre



Source: Obsan, Office fédéral de la santé publique, Santésuisse

Les pharmacies assurent
les soins médicaux de base
en Suisse.

1/5

des emballages de médicaments
remis pourraient être remplacés par
des génériques.

1 milliard

de francs ont pu être économisés
grâce aux baisses de prix au cours
des trois dernières années.

340 000

signatures en faveur des pharmacies
ont été recueillies en 60 jours.

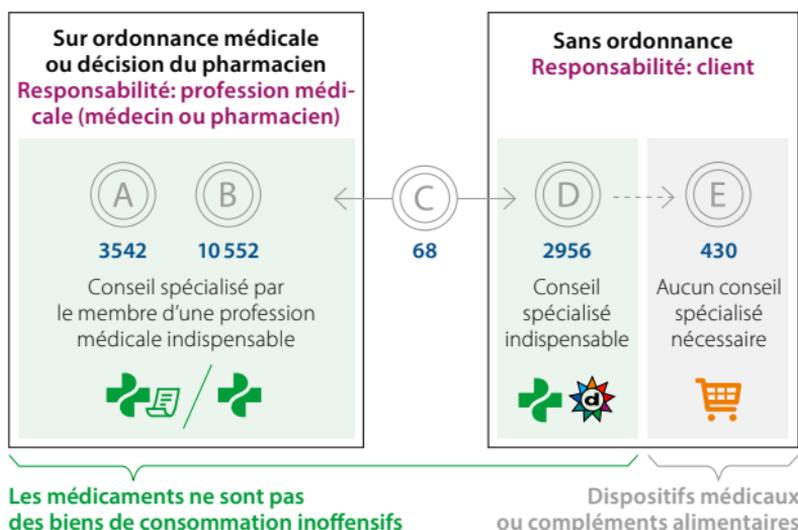
Fait n° 17 | Les pharmaciens acquièrent davantage de compétences.

Avec l'adoption de la loi révisée sur les professions médicales (LPMéd) en 2015, le législateur a posé les jalons pour l'extension des compétences du pharmacien dans les soins médicaux de premier recours. Qui dit nouvelles compétences, dit nouvelles exigences: aujourd'hui déjà, les pharmaciens acquièrent pendant leurs études les compétences nécessaires à la vaccination, mais aussi au diagnostic et au traitement des troubles et affections courants. Conséquence directe de cette évolution, pour pouvoir exercer sous leur propre responsabilité, les pharmaciens sont, comme les médecins, soumis à une obligation de formation postgrade. Le mandat du Parlement est également inscrit dans la loi sur les produits thérapeutiques révisée (LPTh, 2016): les compétences des droguistes et des pharmaciens sont mises à profit pour favoriser l'automédication accompagnée par des spécialistes, tout en garantissant la sécurité des patients.

Médicaments soumis à ordonnance délivrés directement par le pharmacien

En conséquence, les pharmaciens peuvent dorénavant délivrer en personne des médicaments même soumis à ordonnance sans prescription médicale. Cette remise inclut le diagnostic, le conseil et la documentation de la décision de délivrance sous l'entière responsabilité du pharmacien responsable.

Catégories de remise des médicaments depuis le 1^{er} janvier 2019



■ Nombre d'emballages autorisés par Swissmedic pour chaque catégorie de remise (état au 31.10.2019).

Les médicaments de l'ancienne catégorie C ont été répartis par l'autorité compétente Swissmedic dans les catégories de remise B (6%, 41 médicaments) ou D (94%, 612 médicaments). Une centaine de médicaments de la catégorie D a également été reclassée en liste E.

Source: Swissmedic, HCI Solutions, pharmaSuisse

Davantage de médicaments disponibles en droguerie

Quelque 614 médicaments appartenant auparavant à la catégorie de remise C sont listés en catégorie D et peuvent depuis être obtenus également en droguerie. Parmi ceux-ci figurent des médicaments contre les troubles gastro-intestinaux, les allergies ou les douleurs. Ce large assortiment permet aux droguistes de répondre encore plus précisément aux demandes de leurs clients.

Les médicaments ne sont pas des produits de consommation anodins

Dans le cadre de la lutte contre la banalisation des médicaments, le Parlement a nettement restreint les critères qui encadrent le classement de substances thérapeutiques dans la catégorie de remise E. Cette dernière rassemble les produits qui peuvent être obtenus dans le commerce sans ordonnance ni conseil médical, pharmaceutique ou spécialisé. Swissmedic a été chargé d'examiner les produits de la catégorie D en vue d'une éventuelle reclassification dans la catégorie E, afin que les médicaments non problématiques puissent être distribués en vente libre. Swissmedic est parvenu à la conclusion que la plupart des quelque 540 médicaments examinés ne se prêtent pas à une vente en libre-service. Ceux-ci sont prévus pour traiter des maladies pour lesquelles un conseil spécialisé est indispensable, car, d'une part, un non-spécialiste ne peut pas toujours évaluer le tableau clinique et, d'autre part, une utilisation correcte présuppose un conseil spécialisé. Seuls 17% des médicaments examinés de la catégorie D ont été réaffectés à la catégorie E.

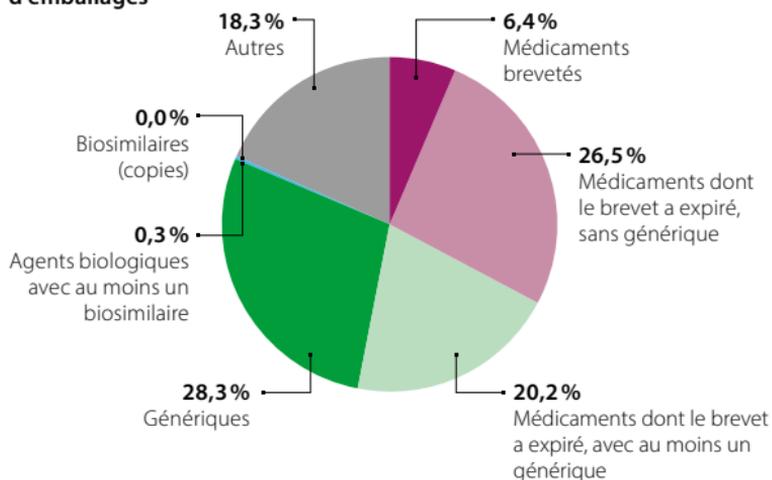


Fait n° 18 | Promouvoir les médicaments génériques, mais pas par un système de prix de référence.

Les pharmaciens soutiennent la promotion des médicaments génériques. Cela présuppose des conditions-cadres permettant une concurrence fonctionnelle entre plusieurs fournisseurs de préparations génériques et le libre choix thérapeutique par le prescripteur sur la base du rapport coûts/bénéfices, qui tient également compte de critères de qualité comme la galénique, l'emballage, le respect de l'environnement, la documentation, le goût, la taille des comprimés, etc. L'accent est mis sur la sécurité de l'approvisionnement et le succès thérapeutique. L'adhésion thérapeutique ne saurait être compromise par un changement de médicament forcé (voir Faits n° 15 et 16).

Système de prix de référence: le jeu n'en vaut pas la chandelle
pharmaSuisse s'oppose pour l'instant à l'introduction d'un prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré. La proposition du Conseil fédéral risque d'évincer de nombreux fournisseurs du marché suisse et d'augmenter encore la fréquence des ruptures de stock (voir Fait n° 30). Les patients doivent en outre craindre que le système de prix de référence conduise au principe du prix le plus bas, restreignant ainsi douloureusement leur liberté de choix. Avant d'introduire un système de prix de référence, il faut corriger les incitations inopportunes de la part relative à la distribution; pour cette raison, pharmaSuisse et Curafutura exigent que cette dernière soit fixée indépendamment du prix de fabrique (voir p. 54).

Répartition des médicaments originaux et génériques par nombre d'emballages

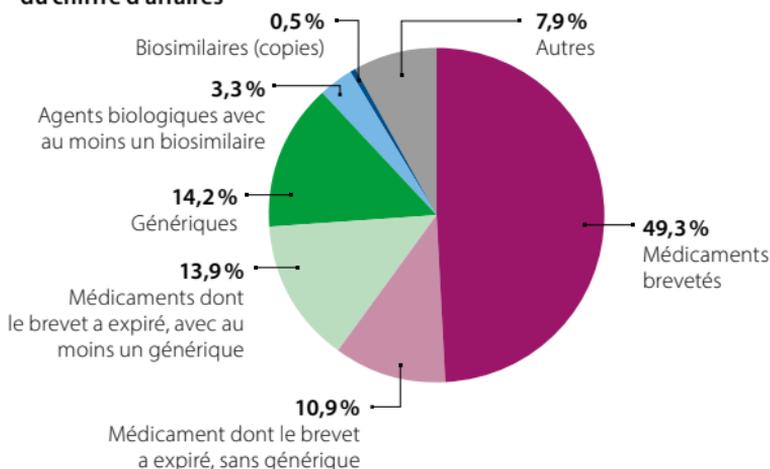


Médicaments à la charge des caisses	Emballages en Mio	Proportion
■ Médicaments brevetés	8,0	6,4%
■ Médicaments dont le brevet a expiré, sans générique	33,3	26,5%
■ Médicaments dont le brevet a expiré, avec au moins un générique	25,4	20,2%
■ Génériques	35,6	28,3%
■ Agents biologiques avec au moins un biosimilaire	0,4	0,3%
■ Biosimilaires (copies)	0,1	0,0%
■ Autres	22,9	18,3%
Total 2018	125,7	100%

En Suisse, le potentiel des génériques dans le secteur pris en charge par les caisses n'est pas encore pleinement exploité. Un médicament sur cinq est susceptible d'être remplacé par un générique. Les économies réalisées en remplaçant un médicament original par un générique, ou un générique par un générique meilleur marché, doivent toutefois être mises en relation avec les coûts indirects occasionnés au système de santé par le non-respect d'un traitement.

Source: IQVIA

Répartition des médicaments originaux et génériques en fonction du chiffre d'affaires



Médicaments à la charge des caisses	Chiffre d'affaires sur le prix de fabrique en Mio CHF	Proportion
■ Médicaments brevetés	2489,0	49,3%
■ Médicament dont le brevet a expiré, sans générique	548,3	10,9%
■ Médicaments dont le brevet a expiré, avec au moins un générique	700,0	13,9%
■ Génériques	717,3	14,2%
■ Agents biologiques avec au moins un biosimilaire	165,1	3,3%
■ Biosimilaires (copies)	30,0	0,5%
■ Autres	399,7	7,9%
Total 2018	5049,4	100%

La part de marché des médicaments brevetés s'élève à près de 50%. L'augmentation des coûts pour les médicaments à la charge des caisses concerne surtout les traitements innovants et très coûteux; elle s'ajoute à l'augmentation des quantités due à la croissance et au vieillissement de la population. Le prix des médicaments dont le brevet a expiré et qui sont essentiels pour les soins médicaux de base ne cesse de diminuer. La prescription de substances actives ou la substitution générique par les pharmaciens sont des mesures indiquées pour augmenter la part des génériques.

Source: IQVIA

Fait n° 19 | Les pharmaciens fournissent des prestations de haute qualité contrôlée.

La qualité et la sécurité des patients sont deux priorités absolues pour les pharmacies. Ces deux paramètres sont définis et mesurés notamment par deux instruments standardisés: le système de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma et les achats-tests périodiques par mystery shopping.

ISO 9001 QMS Pharma

Le système de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma (QMS) de pharmaSuisse aide les pharmacies à atteindre et à maintenir un haut niveau de qualité pour l'ensemble de leurs prestations. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi sur les produits thérapeutiques révisée prévoit l'obligation de disposer d'un système d'assurance qualité adéquat et adapté au type et à la taille de l'établissement pour obtenir l'autorisation de remettre des produits thérapeutiques. Avec le QMS de pharmaSuisse, les pharmaciens sont parfaitement équipés: il optimise les procédures, simplifie les processus, augmente la sécurité et introduit une culture positive du dysfonctionnement. En 2019, 573 pharmacies se sont déjà abonnées au système ISO 9001 QMS Pharma, soit environ un tiers des pharmacies affiliées à pharmaSuisse.

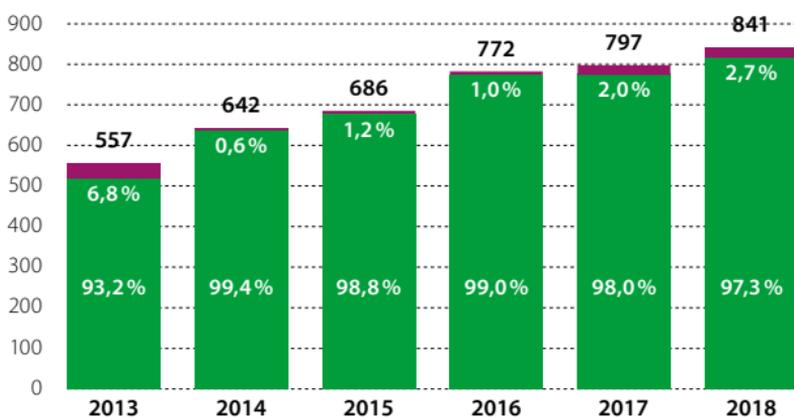
Qualité à l'échelon national

La plupart des pharmacies affiliées à une chaîne et/ou à un groupement disposent d'un système de gestion de la qualité, ce qui permet de tableur sur une qualité contrôlée.

Achats-tests dans toutes les pharmacies

La qualité de la procédure de remise des médicaments prescrits est régulièrement vérifiée au moyen d'achats-tests, lors desquels un «patient mystère» présente une ordonnance. Les critères sont fixés par la commission paritaire de qualité constituée entre pharmaSuisse et santésuisse/curafutura sur la base de la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations). Depuis 2016, ces achats-tests ne se limitent plus aux pharmacies ayant adhéré à la convention RBP, mais doivent être réalisés dans toutes les officines suisses.

Nombre de pharmacies contrôlées et résultats



■ Qualité exigée satisfaite d'emblée

■ Contrôles ultérieurs

Le mystery shopping et ses indicateurs sont associés à une procédure régulière. Sur les 841 pharmacies évaluées en 2018, 97,3% ont obtenu d'emblée le nombre minimum de points exigés. Les standards de qualité auxquels satisfont les pharmacies permettent aux patients de bénéficier d'un service de haute qualité.

Source: Code Clientel



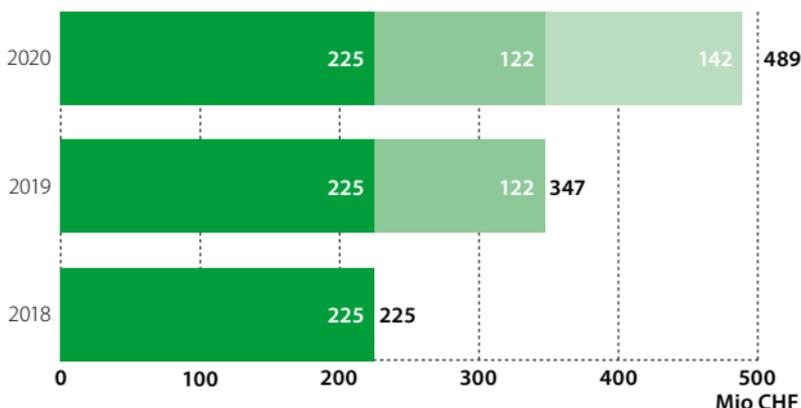
Fait n° 20 | Un milliard économisé: non à la destruction des soins médicaux de premier recours.

Ces trois dernières années, les fabricants, les pharmaciens et les médecins de famille ont permis d'économiser un milliard de francs sur les médicaments suite au réexamen des prix par l'Office fédéral de la santé publique. Cela représente une baisse des recettes pour davantage d'emballages à remettre, des frais de personnel plus élevés pour le conseil et la logistique et une augmentation des coûts d'exploitation non couverts. Les pharmaciens, les médecins de famille et le personnel soignant doivent certes assurer toujours davantage de prestations générant des économies dans le secteur des soins médicaux de base, mais ceux-ci sont inutilement menacés par des mesures d'austérité non coordonnées.

Des ajustements sont nécessaires depuis longtemps

Aujourd'hui, les médicaments soumis à ordonnance et remboursés par les caisses maladie sont répartis en 6 catégories de prix, le prix public et la part relative à la distribution étant tous deux fixés par les autorités. Les catégories inférieures et supérieures comprennent de nombreux médicaments. Plus de 60 % des emballages vendus en pharmacie ont un prix de fabrique inférieur à 15 francs. La dépense que représente la remise de médicaments très bon marché ou très coûteux est bien plus élevée que ce qu'ils rapportent. Les pharmaciens y perdent donc lorsqu'ils conseillent et fournissent des médicaments avantageux à la population.

Un milliard économisé grâce aux baisses de prix des médicaments



Économies annuelles grâce aux baisses de prix ordonnées par les autorités	Mio CHF
■ 2018 (baisse de prix 2017)	225
■ 2019 (baisse de prix 2018)	347
■ 2020 (baisse de prix 2019)	489
Total 2018–2020	1061

Les économies cumulées au profit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) lors de la remise des médicaments s'élèvent à plus d'un milliard de francs.

Source: IQVIA, pharmaSuisse

Limiter le nombre de catégories de prix

Les importants mouvements au sein des catégories de prix actuelles et l'écart grandissant entre les prix exigent de réduire le nombre de catégories de prix. Le modèle est présenté à la page suivante.

Éliminer les incitations inopportunes

pharmaSuisse et l'association d'assureurs curafutura proposent au Conseil fédéral un nouveau modèle pour l'adaptation de la part relative à la distribution (art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, OPAS). L'objectif est d'éliminer les incitations contre-productives lors de la remise et de la vente de médicaments. La remise de génériques bon marché doit également être encouragée.

Modèle de pharmaSuisse et curafutura pour la part relative à la distribution

Art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)

- La prime fixe par emballage pour les médicaments soumis à ordonnance s'élève à 14.85 CHF, montant qui couvre les coûts du personnel engagé aussi bien pour la logistique que pour les prestations fournies aux patients, ainsi que les prestations des grossistes. Lors de la révision à venir des tarifs des prestations officinales (rémunération basée sur les prestations, RBP), les frais de personnel imputables aux prestations fournies aux patients sortiront de la marge de distribution pour être inclus dans le tarif. La marge fixe sera réduite en conséquence.
- La prime en pourcentage par emballage pour les médicaments soumis à ordonnance est de 3% du prix de fabrique. Cette dernière a été révisée et correspond à une rémunération usuelle du capital et du risque conforme aux règles du marché, dont une part servant à couvrir les frais des pharmaciens et des grossistes.
- La prime totale par emballage s'élève à 300 CHF au maximum.

Le nouveau modèle jouit d'un large assentiment: il a obtenu le soutien des partis politiques (PBD, PDC, PLR, vert'libéraux, PS et UDC), des associations (Economiesuisse, Union suisse des arts et des métiers, Association des communes suisses, Vips, Intergenerika, ASMC, ASSGP, scienceindustries, pharmlag, et IG eHealth), ainsi que de santésuisse et du Forum des consommateurs.

La population soutient les pharmaciens

En 2019, la population a clairement réaffirmé son souhait de disposer de soins médicaux de premier recours personnalisés et de proximité: en 60 jours seulement, la pétition «Bien soigné, demain aussi» a récolté plus de 340 000 signatures.

Ne pas compromettre les soins médicaux de base

La population exprime ainsi son refus face aux mesures d'austérité prévues par le Conseil fédéral, telles que la réduction de la part relative à la distribution ou l'introduction d'un prix de référence pour les médicaments génériques. Ces mesures compromettent en particulier les soins médicaux de base fournis par les pharmacies de quartier et dans les régions rurales.

Autoriser les prestations officinales qui réduisent les coûts

Pour ce qui est de l'AOS (assurance obligatoire des soins, assurance de base), il est également nécessaire de dissocier encore davantage et de manière plus transparente les coûts des prestations des pharmaciens, les prix des médicaments et les coûts de distribution. La motion du conseiller aux États Erich Ettlín «Pharmaciens. Autoriser les prestations qui réduisent les coûts» (18.4079) ouvre la voie à de nouvelles prestations officinales ayant un effet attesté sur la réduction des coûts.



Tout savoir sur la pétition: www.bien-soigné.ch

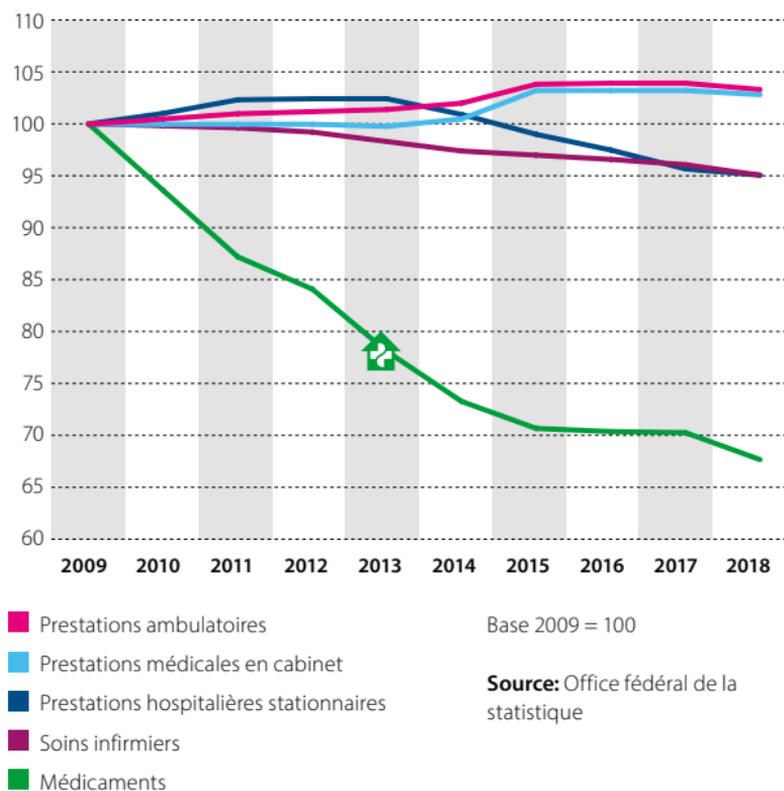
Fait n° 21 | L'indice des prix des médicaments est en net recul.

Depuis des années, le revenu par emballage des pharmacies est en recul suite à plusieurs mesures d'économie. L'indice des prix de divers groupes de produits et prestations dans le domaine de la santé montre clairement cette évolution. Les indices de prix reflètent l'évolution des recettes moyennes dans les différents groupes de produits. L'indice des prix des médicaments se démarque nettement de celui des autres secteurs de la santé, et décroît rapidement: depuis 2009, il a chuté de 100 à 67,7. Tandis que l'indice des prix dépend du volume, le prix moyen par emballage est gonflé par des médicaments coûteux.

Une tâche titanesque

Les recettes nécessaires aux pharmacies pour couvrir les frais de personnel, d'infrastructure et d'exploitation diminuent en raison des baisses de prix ordonnées par les autorités et des interventions sur la rémunération de la distribution. De ce fait, de nombreuses pharmacies se retrouvent dans une situation difficile. Bien que les pertes soient compensées en partie par l'augmentation du volume des ventes, il devient de plus en plus difficile de couvrir les frais croissants. Par ailleurs, les pharmacies doivent constamment investir dans la formation continue et postgrade, ainsi que dans la qualité. Faute de moyens, il sera alors impossible pour les pharmacies de continuer à assurer des soins médicaux de premier recours sur l'ensemble du territoire. C'est ce que les équipes officinales

Indice des prix des médicaments et des prestations de santé



L'indice des prix des médicaments se démarque nettement de celui des autres secteurs de la santé, et décroît rapidement: depuis 2009, il a chuté de 100 à 67,7.

cherchent à éviter; elles souhaitent continuer à remplir leur rôle d'interlocutrices de choix dans le système de santé. Grâce à cette pétition (voir page 55), elles se savent soutenues par la population.

Les pharmacies déchargent
les médecins de famille
et les hôpitaux, et réduisent
les coûts.

13 %

de baisse du revenu par
emballage depuis 2007.

58,4

heures d'ouverture par semaine
en moyenne.

70 millions

de conseils et de prestations
(prestations RBP) pris en charge par
les caisses-maladie ont été fournis
dans les officines en 2018.

Fait n° 22 | Les pharmacies ont accru leur efficacité de 13 %.

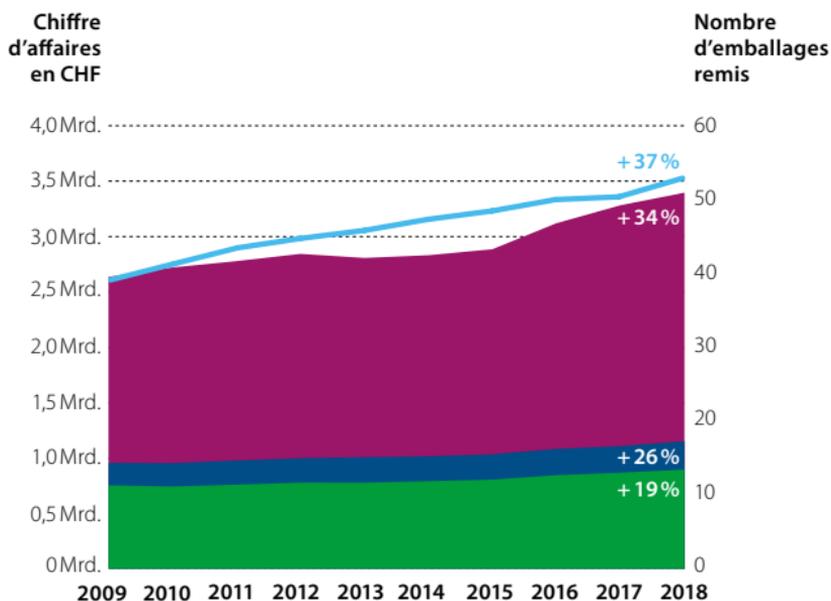
Depuis 2009, le volume des ventes de médicaments à la charge des caisses-maladie a augmenté de 37 %. Le produit issu de la part relative à la distribution (19 %, prix fixé par l'Office fédéral de la santé publique) et le produit des prestations officinales (26 %, prestations RBP) ont également augmenté, mais dans une bien moindre mesure. Les mécanismes de la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations, convention entre assureurs et pharmaciens) fonctionnent donc comme prévu: une augmentation du volume des ventes ne se traduit pas automatiquement par une augmentation du revenu.

Des défis majeurs

On observe cependant une nette augmentation du chiffre d'affaires sur la base du prix de fabrique du producteur (34 %). Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'emballages et l'introduction de nouveaux médicaments très coûteux. Comme le nombre d'emballages augmente plus rapidement que la part relative à la distribution, le revenu moyen par emballage remis a diminué de 13 % depuis 2009, pour atteindre 17.05 francs par emballage. Les pharmacies sont donc face à un défi de taille pour l'avenir.

Chiffre d'affaires sur la base du prix de fabrique, part relative à la distribution, prestations RBP et emballages remis

Médicaments des catégories de remise A et B de la liste des spécialités



- Nombre d'emballages (échelle de droite)
- Chiffre d'affaires sur la base du prix de fabrique (fabricant)
- Revenu issu des prestations RBP (validations traitement et médicament)
- Revenu issu de la part relative à la distribution

Source: IQVIA, Medicpool

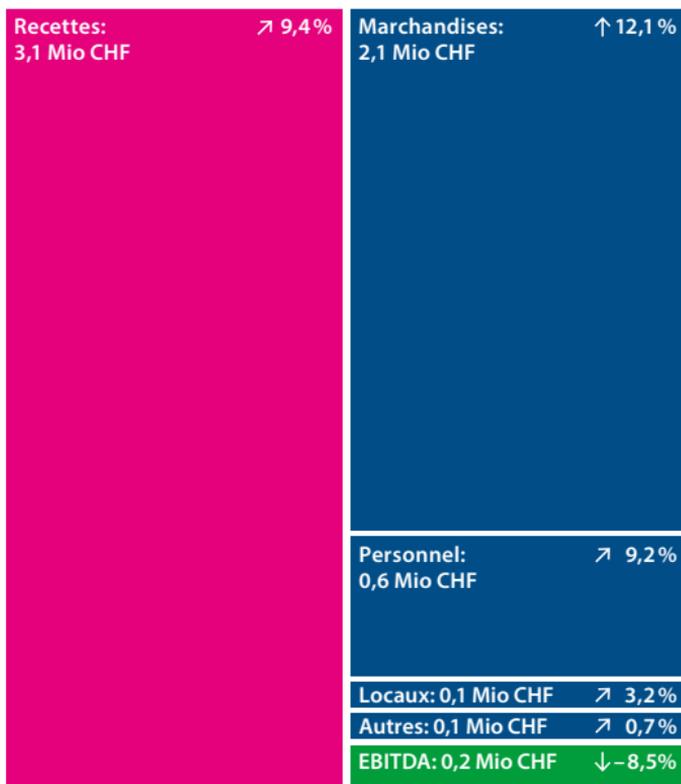
Fait n° 23 | Des coupes supplémentaires entraîneront des coupes dans le personnel.

Pour être à même de continuer à apporter leur indispensable contribution aux soins médicaux de base, les pharmacies doivent, en tant que PME, pouvoir assurer leur existence dans le contexte économique. Leur situation est particulière dans la mesure où elles ne peuvent pas fixer librement le prix d'un certain nombre de leurs produits, notamment les médicaments remboursés par les caisses. Les baisses de prix imposées par les autorités entraînent une diminution de la part relative à la distribution, notamment pour les médicaments peu chers, alors que les frais d'exploitation et les salaires augmentent.

Des charges de marchandise et de personnel élevées

Avec 66,5 %, le poste de dépense le plus important concerne les charges de marchandise. La marge brute (produit d'exploitation moins charges de marchandise) s'élève en moyenne à 33,5 % du produit d'exploitation. Les pharmacies consacrent 20,5 % de leur produit d'exploitation aux frais de personnel et 7,8 % aux autres charges (frais d'infrastructure, de logistique et autres). Une pharmacie suisse moyenne enregistre ainsi finalement un bénéfice moyen avant intérêts, amortissements et impôts (EBITDA) de 5,2 %. Ce bénéfice peut néanmoins fortement varier en fonction de la taille, de l'emplacement, de la spécialisation et de l'environnement de la pharmacie.

Chiffres clés moyens pour l'exercice 2017



■ Recettes

■ Charges

■ EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements)

↗ Évolution par rapport à l'année précédente

Source: RoKA

De nombreuses pharmacies sont menacées

Les pharmacies doivent réinvestir une partie de leur bénéfice, par exemple dans les logiciels, l'infrastructure et la formation continue. Aujourd'hui, de nombreuses officines se trouvent déjà dans une situation économique difficile en raison de leur faible bénéfice, comme le montre l'étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA 2018). Cela s'explique entre autres par les baisses de prix décrétées par l'Office fédéral de la santé publique, la dispensation médicale (vente de médicaments par les médecins) ou un emplacement défavorable de la pharmacie. Pour réussir, une pharmacie doit pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution du marché.

Des conseils de qualité exigent du personnel

Le conseil est le principal atout des pharmacies, mais aussi celui qui exige le plus de personnel. Le nombre moyen d'employés à plein temps est de 8,5 (8,1 l'année précédente). Les horaires d'ouverture sont passés de 58,2 à 58,4 heures par semaine en moyenne et s'adaptent aux besoins des clients: dans les gares et les centres commerciaux aux horaires étendus, les pharmacies répondent à la demande.

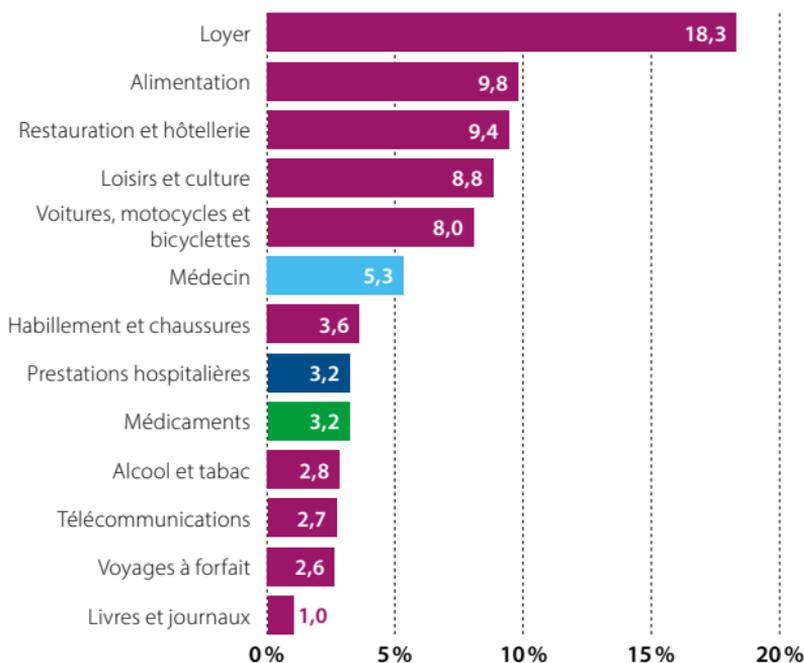


Fait n° 24 | Les médicaments grèvent peu le budget des ménages.

Comparées à d'autres postes budgétaires, les dépenses pour des médicaments pèsent peu dans la balance. Les prestations liées aux consultations médicales grèvent davantage le budget des ménages; elles sont nettement plus onéreuses.

Structure des dépenses des ménages suisses 2018

Panier type de l'indice des prix à la consommation (en%)



Source: Office fédéral de la statistique

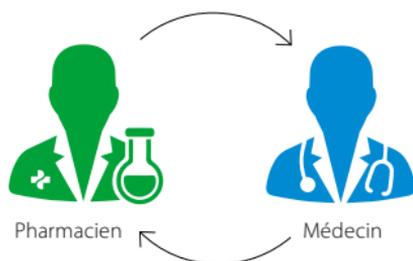
Fait n° 25 | La collaboration inter-professionnelle réduit les coûts.

La sphère politique a reconnu l'importance du canal officinal en tant que premier interlocuteur santé, et entend mieux exploiter ce fort potentiel. Grâce aux connaissances étendues des équipes officinales, en cas de problème, le client se voit immédiatement proposer une première évaluation en pharmacie, et obtient souvent une solution adéquate. Le client bénéficie également de tests de dépistage et de vaccinations, disponibles de suite et sans rendez-vous.

Les pharmaciens déchargent les médecins de famille et les services des urgences

Tous ces avantages déchargent les médecins de famille et les services des urgences et diminuent

les coûts de la santé. Dans leur rôle de prestataires de soins médicaux de premier recours, les pharmaciens contribuent largement à alléger les primes d'assurance-maladie.

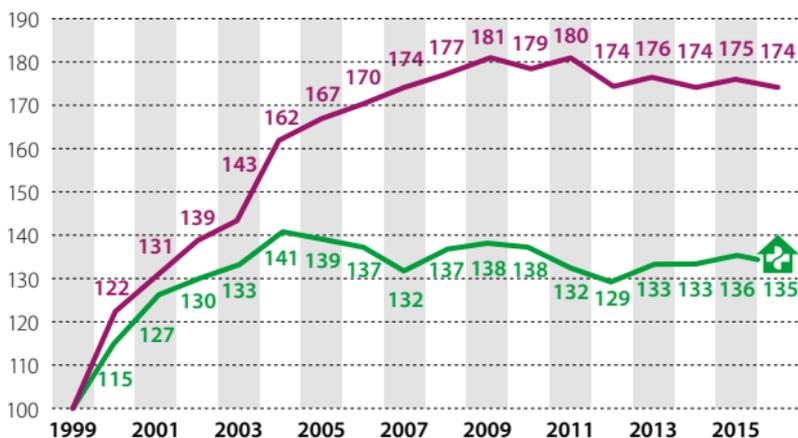


Une rémunération équitable pour les prestations officinales pharmaSuisse demande une approche politique coordonnée misant sur les véritables solutions d'avenir, afin de stabiliser les coûts à long terme et de renforcer encore davantage la sécurité des patients. La motion du conseiller aux États Erich Ettlín «Pharmaciens. Autoriser les prestations qui réduisent

les coûts» (18.4079) montre la voie: transmise sans opposition, elle permet l'introduction de nouvelles prestations officinales ayant un effet attesté sur la réduction des coûts.

Les cercles de qualité médecins - pharmaciens montrent notamment comment accroître la sécurité des patients tout en diminuant les coûts. Les pharmaciens conseillent les médecins qui souhaitent optimiser leurs habitudes de prescription. Ce programme modèle de collaboration interprofessionnelle permet d'identifier la meilleure médication à un prix raisonnable.

Coûts des médicaments avec et sans cercle de qualité



■ Cercle de qualité médecins-pharmaciens (p. ex. Fribourg-Pionniers) Base 1999 = 100

■ Groupe témoin sans cercle de qualité

L'exemple montre que l'augmentation des coûts était de 75% sans cercle de qualité alors qu'elle a pu être contenue à 35% avec un cercle de qualité. En 2016, les médecins participant aux cercles de qualité ont réalisé des économies d'environ 218 000 francs.

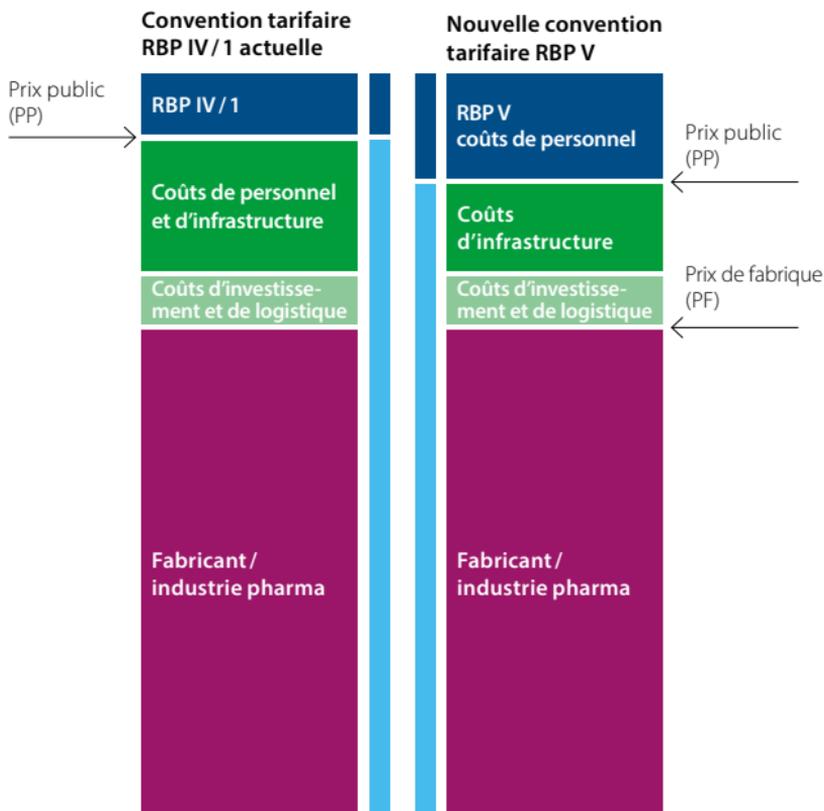
Source: OFAC

Fait n° 26 | Grâce à la RBP, la hausse des coûts des médicaments s'est nettement ralentie.

Depuis 2001, les pharmacies disposent d'une convention tarifaire avec les assurances-maladie qui a fait ses preuves: la rémunération basée sur les prestations (RBP). Elle permet au pharmacien de facturer les prestations qu'il a fournies lors de la remise d'un médicament sur ordonnance et à charge des caisses indépendamment du prix et du nombre d'emballages remis. Depuis l'introduction de la RBP, le coût des médicaments augmente nettement moins vite que les autres coûts de la santé.

La RBP IV/1 est en cours d'évolution vers la RBP V. Il s'agit d'adapter le système des marges de distribution en vigueur, avec une prime fixe dépendant du prix et une prime en pourcentage par emballage. Les frais de personnel liés aux prestations axées sur les patients, actuellement rémunérés par la part relative à la distribution, doivent dorénavant être intégrés à la structure tarifaire, car le travail généré par la remise d'un médicament peu coûteux ou onéreux est le même. Cette approche vise à protéger les pharmaciens des fluctuations des prix de fabrication et des modifications des marges par les autorités. En outre, en dissociant rémunération et prix du médicament, on favorise la remise de produits génériques, moins chers. L'intégration des marges de distribution existantes dans la structure tarifaire ne doit pas avoir d'incidence sur les coûts (neutralité des coûts).

Composition des coûts des médicaments sur ordonnance et remboursables par les caisses



- Responsabilité du partenaire tarifaire
- Responsabilité de l'Office fédéral de la santé publique

Le prix public des médicaments à charge des caisses inscrits sur la liste des spécialités (LS) est fixé par les autorités. Il se compose du prix de fabrication, de la marge de distribution au moyen de laquelle les pharmacies paient entre autres leurs frais d'infrastructure, de logistique, d'intérêts, de personnel et de grossiste, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée.

Source: pharmaSuisse

Fait n° 27 | Le second contrôle par le pharmacien accroît la sécurité des patients.

Pendant les heures d'ouverture régulières et le service de garde, il y a toujours au moins un pharmacien de service sur place, qui vérifie chaque ordonnance. Ces validations permettent d'empêcher les erreurs et les interactions entre différents médicaments.

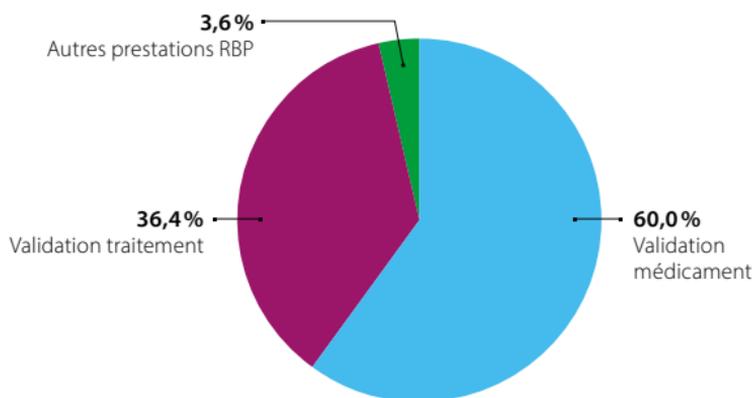
Validation médicament

Lors de la validation du médicament, le pharmacien vérifie la prescription: Y a-t-il des risques? Y a-t-il des contradictions? Le dosage est-il correct? Comment et quand le médicament doit-il être pris? Quelle taille d'emballage est indiquée? Deux personnes dans la pharmacie vérifient l'ordonnance et les éventuelles interactions. Au besoin, le pharmacien contacte le médecin prescripteur et donne des informations au patient pour que le traitement agisse en toute sécurité.

Validation traitement

Lors de la validation du traitement, le pharmacien s'assure que les médicaments prescrits sont compatibles avec les autres médicaments du patient. Pour cela, il établit un dossier patient, dans lequel il enregistre les médicaments et peut identifier d'éventuelles incompatibilités. Le pharmacien a ainsi une vue d'ensemble sur les médicaments que prend le patient, même lorsqu'il est suivi par différents médecins.

Vue d'ensemble des prestations RBP*



Prestations RBP	Nombre	Proportion
Validation médicament	41 651 866	60,0%
Validation traitement	25 248 372	36,4%
Autres prestations RBP	2 556 928	3,6%
Semainier	1 051 211	1,51%
Forfait de substitution	548 986	0,79%
Remise fractionnée	467 821	0,67%
Prise sous surveillance	282 743	0,41%
Service de garde	121 990	0,18%
Forfait méthadone	53 692	0,08%
Semainier PMC	21 551	0,03%
Entretien de polymédication (PMC)	8 934	0,01%
Total 2018	69 457 166	100%

* RBP = rémunération basée sur les prestations; convention tarifaire entre assurances-maladie et pharmacies

Source: Medicpool

Autres prestations du pharmacien à la charge des caisses

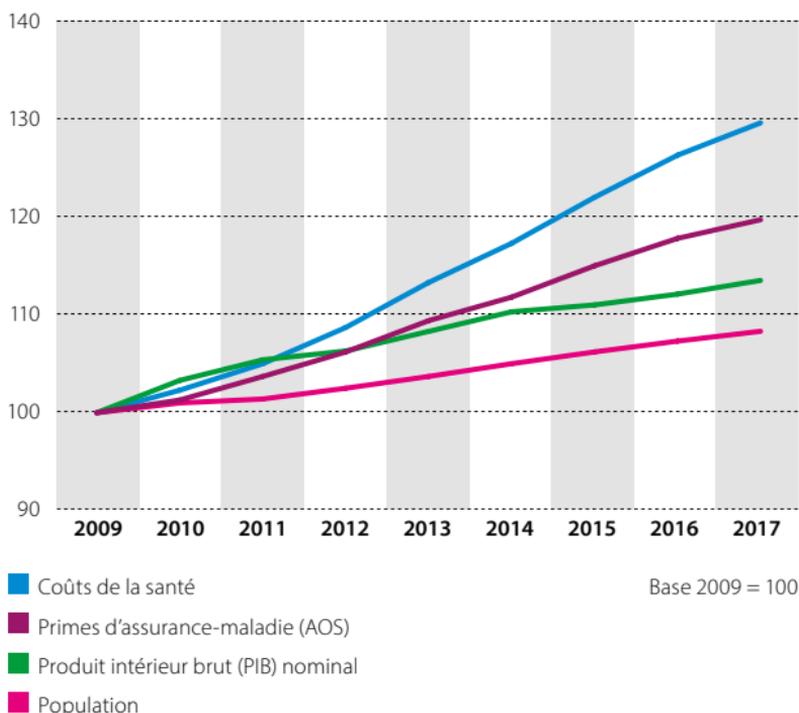
Outre la validation et la tenue des dossiers lors de la remise de médicaments soumis à ordonnance et à la charge des caisses (validation médicament et validation traitement), les pharmacies fournissent d'autres prestations reconnues et prises en charge par l'assurance de base (assurance obligatoire des soins, AOS). Les assureurs reconnaissent la contribution des pharmacies pour freiner la hausse des coûts: les prestations sont fixées dans la convention tarifaire entre les pharmaciens et les assureurs, dite rémunération basée sur les prestations (RBP). Cela implique également le remplacement des médicaments originaux par des génériques (substitution) ou le service de garde, qui garantit un approvisionnement en dehors des horaires d'ouverture locaux. Les systèmes de piluliers sont très prisés et aident les patients à suivre des traitements complexes.

La prise en charge des maladies chroniques fait diminuer les coûts

Les pharmacies proposent d'autres prestations aux malades chroniques, p. ex. mesure de la pression artérielle, de la glycémie, du cholestérol, bilan cardiaque, livraisons à domicile, traitement des plaies et conseils diététiques. Pour le moment, ces prestations ne sont pas remboursées par l'assurance de base. Dans ce dossier également, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'engage en faveur de solutions d'avenir adéquates permettant d'une part d'offrir un accompagnement optimal aux patients et, d'autre part, d'instaurer des rémunérations équitables.

Fait n° 28 | Les coûts de la santé augmentent de manière disproportionnée.

Évolution (indexée) du produit intérieur brut, des coûts de la santé, des primes d'assurance-maladie et de la population



Source: Office fédéral de la statistique, Office fédéral de la santé publique



Les pharmaciens s'assurent
que la médication et
les traitements soient
adaptés et sûrs.

3223

ruptures d'approvisionnement
enregistrées en 2019.

3,8%

des primes d'assurance-maladie
sont générés par les pharmacies.

1/3

des coûts liés aux médicaments
sont assumés par les Suisses.

Fait n° 29 | Les pharmaciens exigent un système de rémunération équitable pour leurs prestations.

Comme cela a été montré dans les pages précédentes, le pharmacien ne gagne pratiquement rien lorsqu'il remet des médicaments très bon marché. Il travaille aussi à perte lorsqu'il remet des médicaments coûteux. Suite à d'importants changements dans les catégories de prix, un nombre croissant de médicaments se situent justement dans les segments supérieurs et inférieurs, à savoir ceux qui occasionnent davantage de coûts que de recettes pour les pharmacies. Ce phénomène résulte d'une part des baisses de prix ordonnées par les autorités, qui entraîne une multiplication des médicaments à bas prix, et, d'autre part, des progrès de la science, qui ont permis le développement de nouveaux médicaments très coûteux.

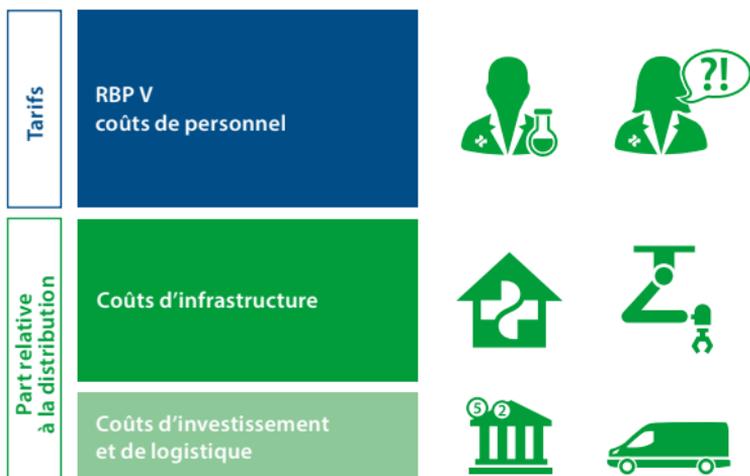
Des corrections sont indispensables

pharmaSuisse demande une révision de la part de distribution. Les incitations inopportunes apparues suite aux profonds changements dans les médicaments à la charge des caisses (liste des spécialités) doivent être corrigées dans les meilleurs délais. Jusqu'ici, les prestations officinales liées à la remise de médicaments sur ordonnance médicale à la charge de l'assurance obligatoire des soins étaient essentiellement couvertes par l'indemnisation des coûts de distribution (part relative à la distribution). pharmaSuisse demande que l'ensemble des prestations axées sur le patient de l'équipe officinale soient rémunérées par l'intermédiaire de la convention tarifaire (RBP) prévue à cet effet.

Sans incitations contre-productives et indépendamment du prix

La correction du système est demandée tant par pharmaSuisse que par l'association d'assureurs-maladie curafutura (voir page 54). Le surveillant des prix revendique également cette adaptation depuis des années, et les associations de patients et de consommateurs l'approuvent, car elle apporterait davantage de transparence. Les partenaires tarifaires travaillent à un concept global fondé et durable de rémunération des pharmacies. S'agissant de la part relative à la distribution, les partenaires tarifaires sont convaincus que seul un système de rémunération exempt d'incitations contre-productives, indépendant des prix et reposant sur des principes économiques pourra porter ses fruits et répondre aux exigences légales.

Une répartition correcte des coûts grâce à la RBP



Toutes les prestations orientées patient fournies par les membres de l'équipe officinale doivent être rémunérées à leur juste valeur par la convention tarifaire RBP V.

Source: pharmaSuisse

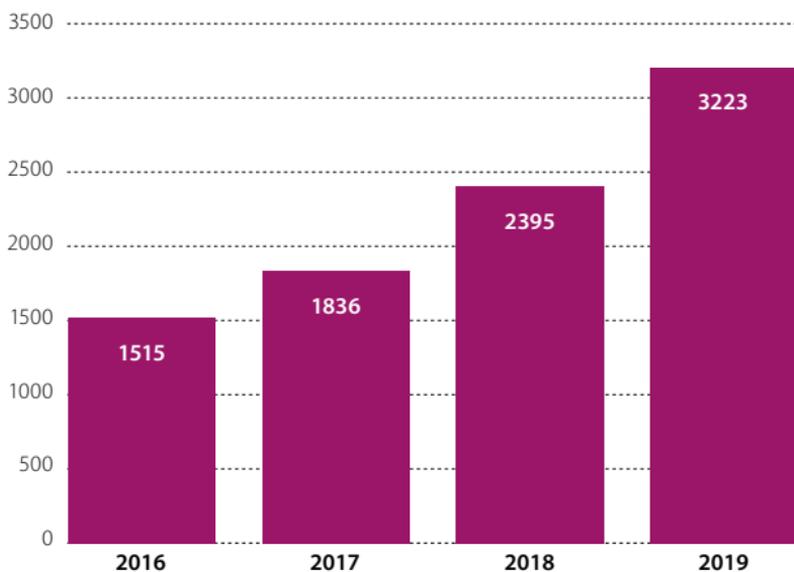
Fait n° 30 | Les ruptures de stock se multiplient de façon inquiétante.

Les pénuries de médicaments sont malheureusement toujours plus fréquentes. Elles touchent les hôpitaux, les EMS, les soins infirmiers et naturellement aussi les pharmacies. Ce sont essentiellement les patients qui sont affectés. L'absence de médicaments compromet le traitement optimal et la sécurité des patients de manière toujours plus préoccupante. Les chiffres révèlent une augmentation fulgurante: fin 2019, 3223 médicaments étaient en rupture d'approvisionnement contre 1515 en 2016, soit plus du double.

La pression sur les prix évince des fabricants du marché

pharmaSuisse souligne qu'en matière de sécurité d'approvisionnement, le nombre de fabricants par principe actif joue un rôle plus important que le nombre de fournisseurs de produits finis. Une pression trop forte sur les prix évince du marché de nombreux fournisseurs, compromettant ainsi tout l'approvisionnement et la concurrence saine. Aujourd'hui déjà, notre approvisionnement en médicaments dépend des quelques fabricants qui parviennent à survivre en Inde ou en Chine, et ce pour de nombreux principes actifs. La Suisse s'expose à une crise d'approvisionnement pour des raisons strictement économiques.

Nombre de médicaments en rupture de stock

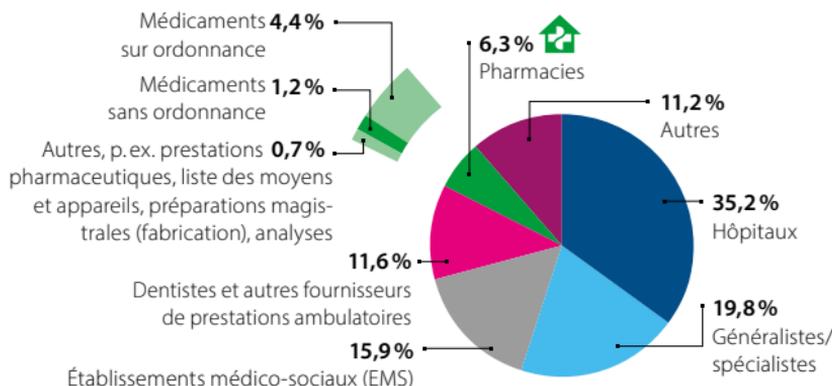


■ Nombre de médicaments soumis ou non à ordonnance en rupture de stock

Source: Drugshortage.ch

Fait n° 31 | Sur la totalité des coûts de la santé, seuls 6,3 % relèvent des pharmacies.

Coûts du système de santé par fournisseur

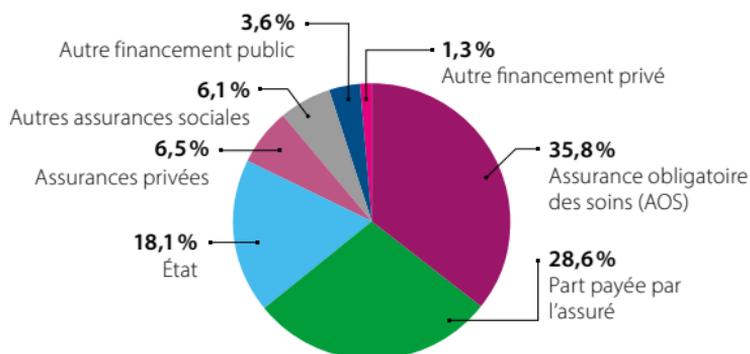


Fournisseur de prestations	Mio CHF	Proportion
Hôpitaux	29 020	35,2%
Généralistes/spécialistes	16 311	19,8%
Établissements médico-sociaux (EMS)	13 144	15,9%
Dentistes et autres fournisseurs de prestations ambulatoires	9 606	11,6%
Pharmacies	5 199	6,3%
Autres:	9 262	11,2%
Assureurs	2 642	3,2%
Commerce de détail sans pharmacie	1 908	2,3%
État	1 359	1,7%
Organisations de prévention et de soutien	1 054	1,3%
Importations	601	0,7%
Autres fournisseurs de prestations	1 698	2,0%
Total 2017	82 542	100%
Total 2016	80 709	
Écart	1 833	+ 2,3%

Source: Office fédéral de la statistique, IQVIA

Fait n° 32 | L'assurance de base ne prend en charge qu'un tiers de tous les frais de santé.

Coûts de la santé par mode de financement

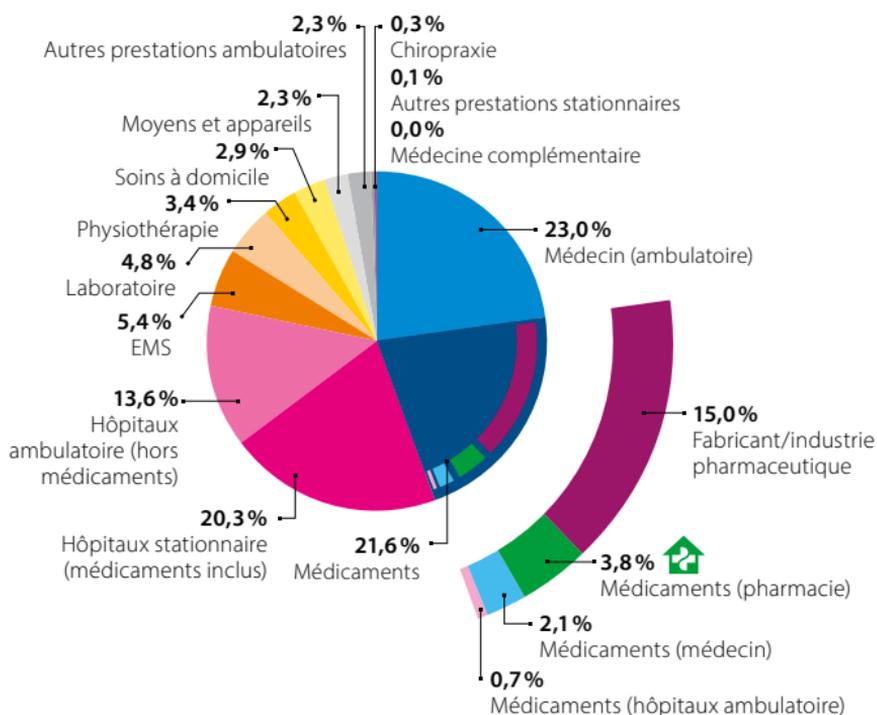


Mode de financement	Mio CHF	Proportion
Assurance obligatoire des soins (AOS)	29 572	35,8%
Part payée par l'assuré	23 589	28,6%
État	14 911	18,1%
Assurances privées	5 386	6,5%
Autres assurances sociales	5 030	6,1%
Autre financement public	2 986	3,6%
Autre financement privé	1 070	1,3%
Total 2017	82 544	100%

Source: Office fédéral de la statistique

Fait n° 33 | Seuls 3,8 % des primes d'assurance-maladie sont générés par les pharmacies.

Prestations de l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon le groupe de coûts 2018



Source: Office fédéral de la santé publique, SASIS pool tarifaire

Groupe de coûts	Mio CHF	Proportion	Changement par
			rapport à l'année précédente
■ Médecin (ambulatoire)	7 474,7	23,0 %	+0,1 %
■ Médicaments	7 026,7	21,6 %	+2,8 %
■ Fabricant/industrie pharmaceutique	4 873,9	15,0 %	+2,8 %
■ Médicaments (pharmacie)	1 231,8	3,8 %	+2,7 %
■ Médicaments (médecin)	696,5	2,1 %	+2,3 %
■ Médicaments (hôpitaux ambulatoire)	224,5	0,7 %	+3,9 %
■ Hôpitaux stationnaire (médicaments inclus)	6 600,8	20,3 %	-0,9 %
■ Hôpitaux ambulatoire (hors médicaments)	4 432,3	13,6 %	-3,8 %
■ EMS	1 747,0	5,4 %	-6,4 %
■ Laboratoire	1 558,6	4,8 %	+15,9 %
■ Physiothérapie	1 120,3	3,4 %	+6,3 %
■ Soins à domicile	935,8	2,9 %	+1,2 %
■ Moyens et appareils	756,1	2,3 %	+5,0 %
■ Autres prestations ambulatoires	738,9	2,3 %	+9,1 %
■ Chiropraxie	104,1	0,3 %	+4,1 %
■ Autres prestations stationnaires	38,5	0,1 %	-6,9 %
■ Médecine complémentaire	17,5	0,0 %	+4,4 %
Total 2018	32 551,3	100,0 %	+0,1 %

En 2018, les coûts de la santé en Suisse provenaient essentiellement des hôpitaux et des médecins, tandis que les laboratoires et l'industrie pharmaceutique étaient les principaux inducteurs de coûts. Les pharmacies ne génèrent que 3,8% des primes de caisse-maladie; exprimé autrement, cela représente 11.80 CHF par mois et par habitant à la charge de l'AOS.

Source: Office fédéral de la santé publique, SASIS pool tarifaire

Fait n° 34 | En Suisse, les médecins et les hôpitaux vendent la moitié de tous les médicaments.

L'approvisionnement en médicaments est assuré en priorité par le canal officinal. Les pharmacies publiques ne sont toutefois pas les seules à pouvoir remettre des médicaments: les médecins (dans certains cantons), les hôpitaux, les pharmacies de vente en ligne ainsi que les drogueries (pour les médicaments sans ordonnance) représentent d'autres canaux de distribution.

Réglementation différente selon les cantons

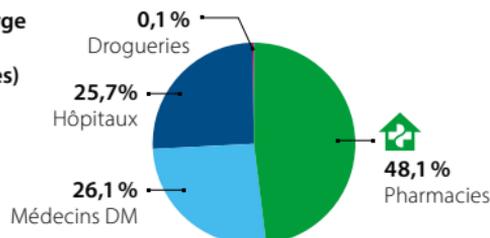
En Suisse, la remise de médicaments soumis à ordonnance est réglée différemment selon les cantons. Dans les cantons AG, BS, FR, GE, JU, NE, TI, VD et VS, les médicaments soumis à ordonnance peuvent être remis exclusivement par les pharmacies (Rx). Dans les cantons AI, AR, BL, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG et ZH, les dispositions prévoient que les médecins tiennent une pharmacie privée (dispensation médicale, ou DM) et vendent des médicaments. Les cantons BE et GR autorisent, sur le papier, une dispensation médicale limitée (forme mixte).

Remise en cas d'urgence autorisée partout

Contrairement à leur remise, l'administration de médicaments, par exemple des injections par le médecin au cabinet médical ou au domicile du patient, est considérée comme une urgence et est donc autorisée dans tous les cas et sur tout le territoire.

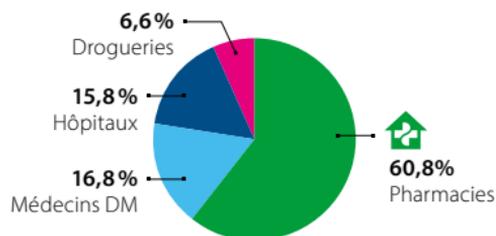
Répartition AOS et automédication (prix de fabrique)

Médicaments à charge de l'AOS (admis par les caisses)



Canal	Volume en millions d'emballages	Part de marché en emballages	Mio CHF	Part de marché en CHF
Pharmacies	74,2	58,7%	2422,3	48,1%
Médecins DM	37,8	29,8%	1316,8	26,1%
Hôpitaux	13,7	10,9%	1295,6	25,7%
Drogueries	0,7	0,6%	3,0	0,1%
Total 2018	126,4	100%	5037,7	100%

Automédication (non admise par les caisses)



Canal	Volume en millions d'emballages	Part de marché en emballages	Mio CHF	Part de marché en CHF
Pharmacies	49,8	82,5%	566,2	60,8%
Médecins DM	4,1	6,7%	156,7	16,8%
Hôpitaux	0,3	0,6%	147,4	15,8%
Drogueries	6,2	10,2%	61,2	6,6%
Total 2018	60,4	100%	931,5	100%

AOS = assurance obligatoire des soins (assurance de base)

DM = dispensation médicale, vente de médicaments par les médecins

Source: Interpharma, IQVIA

Fait n° 35 | La population suisse paie un milliard de sa poche.

De nombreux problèmes de santé peuvent être résolus directement à la pharmacie. Cette prestation favorise l'automédication sûre et efficace de la population. Depuis le 1^{er} janvier 2019, sous certaines conditions, les pharmaciens sont autorisés à remettre directement tous les médicaments soumis à ordonnance même en l'absence de prescription médicale. En cas de troubles légers évoluant normalement, les clients peuvent recevoir des médicaments à l'issue d'une consultation avec le pharmacien. Ils évitent ainsi une consultation médicale ou un passage au service des urgences. Cela réduit le nombre de consultations ainsi que les frais de traitement pour des troubles légers.

Par leurs conseils, les pharmacies freinent la hausse des coûts

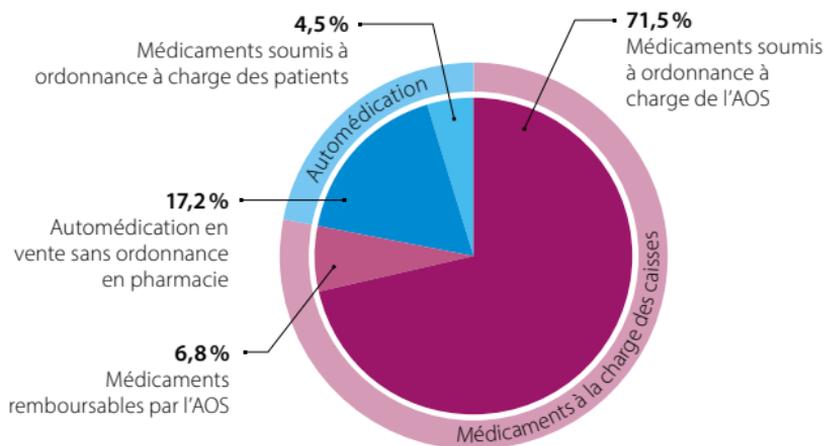
Par ailleurs, les pharmacies sont en mesure de reconnaître les patients qui nécessitent un traitement médical et permettent d'éviter ainsi les coûts subséquents d'une absence de traitement. De cette manière, elles contribuent une nouvelle fois à endiguer la hausse des coûts dans l'assurance de base.

La population est en grande partie prête à payer

En 2018, la population suisse a dépensé au moins 761 millions de francs dans des médicaments payés de sa poche à travers le canal officinal. Pour obtenir ce chiffre, il suffit de déduire des coûts des médicaments vendus en pharmacie (4426 Mio) ceux des médicaments sur ordonnance à charge de l'assu-

rance obligatoire des soins (3165 Mio) ainsi que des médicaments prescrits par des médecins, mais payés par les patients (201 Mio) et des médicaments en vente libre à charge de l'AOS (299 Mio). Viennent s'y ajouter les primes pour d'éventuelles assurances complémentaires afin que soient remboursés les médicaments non couverts par l'assurance de base.

Répartition des coûts des médicaments dans les pharmacies



Financement	Mio CHF	Proportion
■ Médicaments soumis à ordonnance à charge de l'AOS	3165,4	71,5%
■ Médicaments remboursables par l'AOS, mais non soumis à ordonnance (préparations prescrites par le médecin tout en étant disponibles sans ordonnance en pharmacie)	299,0	6,8%
■ Automédication en vente sans ordonnance en pharmacie	761,4	17,2%
■ Médicaments soumis à ordonnance à charge des patients (pilule, pilule du lendemain, Viagra)	200,6	4,5%
Total 2018	4426,4	100,0%
Total 2017	4376,6	
Écart	49,8	+ 1,1%

Source: IQVIA

Fait n° 36 | Les médicaments ne sont pas des biens de consommation inoffensifs.

Le Tribunal fédéral a confirmé en 2015 que l'envoi de médicaments en vente libre en l'absence d'ordonnance médicale est interdit au sens de la loi sur les produits thérapeutiques. Un questionnaire patient n'est pas suffisant pour la vente par correspondance de tels médicaments: le contact personnel entre le professionnel de la santé et le patient est nécessaire avant toute remise ou tout envoi d'un médicament. Ce contact est indispensable pour évaluer correctement l'état de santé du patient et respecter les principes médicaux et pharmaceutiques.



En Suisse, la sécurité des patients est la priorité absolue. Des normes de qualité et des contrôles stricts ont donc été définis afin de garantir la protection de la population et de limiter les coûts qu'engendre pour la société l'utilisation incorrecte de médicaments.

Des économies au mauvais endroit

Sur mandat de Swissmedic, l'administration fédérale des douanes a saisi l'an dernier 3203 envois contenant des médicaments importés illégalement. Ce chiffre global est donc nettement plus élevé que celui de l'année précédente (2017: 1060).

Organisations criminelles

Derrière la mention «préparations originales à prix avantageux», qui suscite l'intérêt de la clientèle, se cachent le plus souvent de vastes organisations criminelles. Dans la plupart des cas, les médicaments livrés sont des contrefaçons (p. ex. Xanax: 95 % des cas). Souvent, ils présentent de graves défauts de qualité et sont dépourvus d'emballage ou de notice d'utilisation; leurs principes actifs sont trop fortement ou faiblement dosés, incorrects ou non déclarés, voire totalement absents.

Label de qualité suisse: étiquetage fiable

Les médicaments issus de la chaîne de distribution légale en Suisse sont sûrs: leur qualité irréprochable fait l'objet d'un contrôle permanent. On n'a jamais découvert de contrefaçon de médicament de facture helvétique.

Provenance des importations illégales en 2018 par région	Proportion
Inde	42%
Europe orientale (surtout Pologne, Hongrie)	32%
Asie (sans l'Inde, surtout Singapour)	17%
Europe occidentale (surtout Grande-Bretagne, Allemagne)	7%
Autres pays	2%
Nombre total d'envois saisis: 3203	100%

Envois saisis en 2018 par type de produits	Proportion
Stimulants sexuels	89%
Autres médicaments sur ordonnance	5%
Somnifères et calmants	2%
Produits amincissants	1%
Agents favorisant la pousse des cheveux	1%
Autres	2%
Nombre total d'envois saisis: 3203	100%

Source: Swissmedic

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons une bonne santé.



Impressum

Rédaction et graphiques
pharmaSuisse

Conception
Scarton Stingelin AG, Berne-Liebefeld

Impression
Stämpfli SA, Berne

Tirage
8000 de, 4000 fr

© pharmaSuisse, 2020, Berne-Liebefeld
Reproduction autorisée avec mention de la source.



imprimé en
suisse

pharmaSuisse

Schweizerischer Apothekerverband

Société Suisse des Pharmaciens

Società Svizzera dei Farmacisti

Stationsstrasse 12

CH-3097 Berne-Liebefeld

T +41 (0)31 978 58 58

info@pharmaSuisse.org

www.pharmaSuisse.org

www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres

www.pharmaSuisse.org/faktenundzahlen